

Saint-Jacut-les-Pins

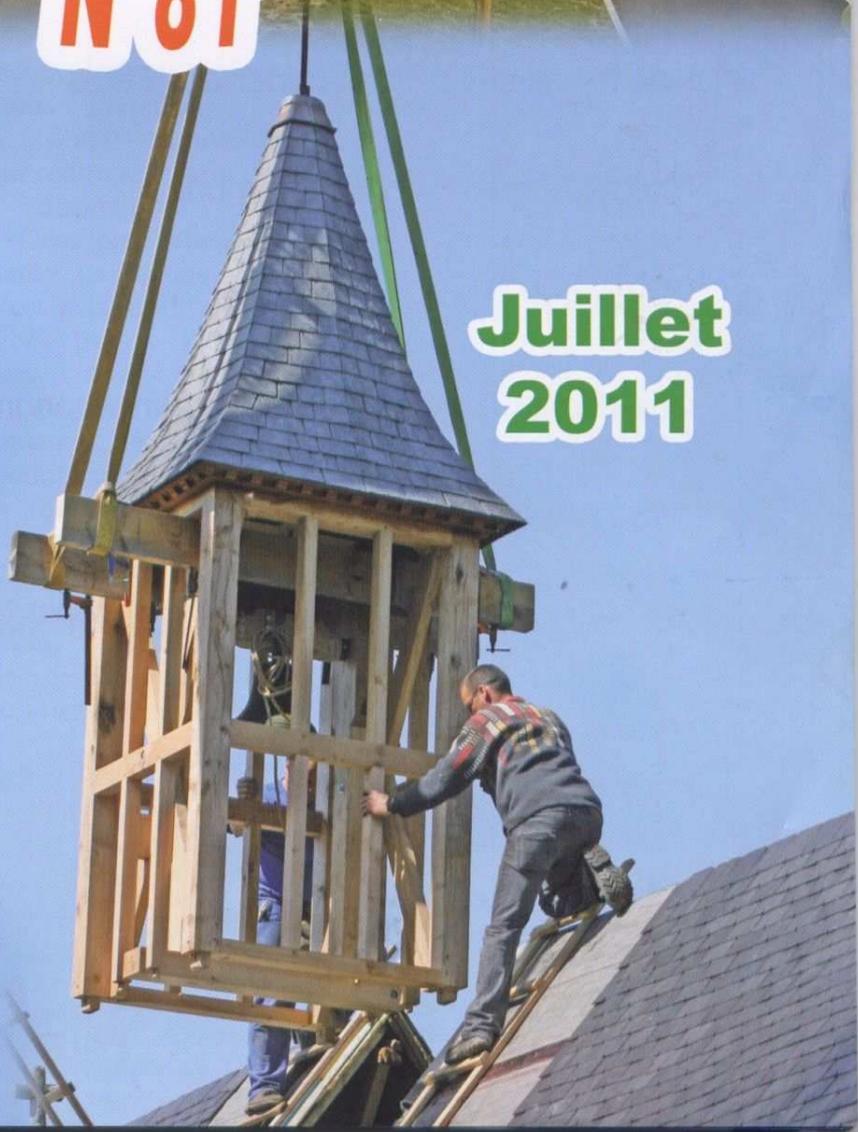
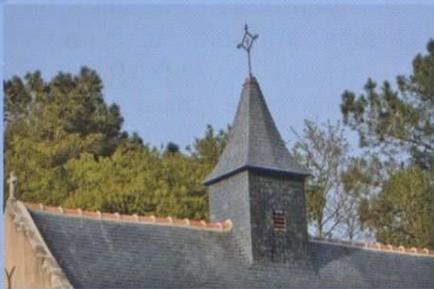


L'Echo des Pins

Bulletin Municipal

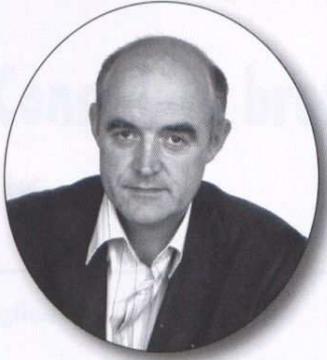
N°81

**Juillet
2011**



Sommaire

| | |
|-------------------------------------------------------|-----------|
| Le Mot du Maire | P.3 |
| Le Conseil en bref | P.4, 5 |
| Budget 2011 (Commune – Assainissement – CCAS) | P.6 |
| Subventions 2011 aux Associations | P.7, 8 |
| Transport scolaire | P.9 |
| Etat Civil | P.10 |
| Urbanisme | P.11 |
| Inauguration ITEP | P. 12 |
| Vie Associative – Calendrier des Fêtes | P.13 - 24 |
| Médiathèque et Cybercommune | P.25 |
| Service Enfance et Jeunesse | P.26 |
| Vie Economique : liste des acteurs économiques | P.27 |
| Portraits | P.28 |
| Tri sélectif – Déchetteries – Ordures ménagères | P.29 |
| Communiqués | P.30 - 34 |
| Infos pratiques - Permanences | P.35 |



**Chers amis,
L'Echos des Pins est arrivé, avec
ses informations sur l'activité
Municipale et des nouvelles de la
vie de la commune en général.**

Parmi les principaux travaux exécutés durant ce semestre, nous pouvons signaler les réfections de toiture de la chapelle de la Graë et de la maison de la vallée. Ces deux éléments de notre patrimoine sont ainsi préservés pour de nombreuses années.

Nous avons également procédé à l'enlèvement de la haie séparant les deux terrains de foot.

Bien que personnellement réticent au déboisement en général, je dois reconnaître que cette nouvelle configuration offre une belle perspective visuelle sur l'ensemble de nos équipements. De plus, cela nous permettra de réaliser des économies conséquentes sur l'entretien de ces haies.

Un travail réalisé par les services techniques, depuis déjà plusieurs mois, mérite aussi d'être signalé. Il s'agit de l'amélioration des conditions de circulation des personnes à mobilité réduite, notamment les utilisateurs de fauteuils roulants assez nombreux à Saint Jacut les pins. Pour cela, il faut enlever les obstacles, modifier les trottoirs devant les passages piétons. C'est dans ce cadre que nous avons créé les toilettes adaptées sur le parking de la Châtaigneraie. L'objectif est d'avoir un passage libre, sans trop de dénivelé, en sécurité, d'une largeur de 1,40 m au moins. Cela n'est pas toujours facile à obtenir, et il nous en reste à faire. Il

appartient bien sûr aussi à tous d'y penser, par exemple en stationnant sa voiture de façon à ce qu'elle ne représente pas un obstacle au passage.

Dans un autre domaine, la rénovation de la salle de sport est le principal chantier en cours en ce moment. Nous aurons à la rentrée une salle rénovée, avec un sol sportif qui suscitera certainement l'envie d'y pratiquer son sport favori.

Suite à l'effondrement d'une partie du mur du cimetière, nous avons décidé de démolir et reconstruire à l'identique la partie ouest de l'enceinte. Après consultation de plusieurs entreprises, nous avons confié ce travail à Monsieur Pascal Bocher, artisan maçon dans notre commune.

En ce qui concerne les gros projets à venir, nous préparons la construction d'une nouvelle cantine et d'un centre aéré, afin de laisser à disposition des associations et des particuliers la salle polyvalente. La cantine sera construite à l'est de la rue du stade, avec un accès piéton face à l'école, dans les terrains récemment acquis par la commune. Le centre aéré sera lui construit en réutilisant les anciens vestiaires du foot. Ce sont des travaux qui sont prévus pour la période 2012-2014.

Enfin, nous devons procéder dans les prochains mois au renouvellement de la chaudière de l'Eglise et à la mise aux normes de l'éclairage.

La parution de l'Echo des pins, c'est aussi le moyen de rappeler quelques règles de citoyenneté. Par exemple sur l'environnement, le tri, l'utilisation des déchetteries, la pose des sacs la veille des

ramassages. Un chien errant affamé a donné beaucoup de travail aux employés communaux. En déchirant tous les sacs jaunes, il a mis à jour beaucoup d'imperfections dans les pratiques de tri. Il faut aussi rappeler l'interdiction d'utilisation d'herbicide à proximité des fossés. Enfin, pour faciliter le travail de taille au bord des routes, il faudrait éviter d'y laisser des fils de fer, des ficelles, des cailloux, et tailler les branches qui surplombent les routes et chemins. Nous avons tous, chacun dans notre domaine, le moyen de participer à l'amélioration de notre environnement et de notre cadre de vie. Pour terminer sur ce sujet, la commune dispose d'une grande surface de bois qu'il faut entretenir régulièrement. Pour cela nous proposons des coupes et élagages, les personnes intéressées peuvent se renseigner à la Mairie.

La vie de notre commune a été marquée par deux événements qui seront relatés dans ce bulletin : l'inauguration officielle de l'ITEP de Fandguelin par le Directeur de l'Agence Régionale de la Santé, et la tant attendue montée de l'équipe de foot en première division. Quel point commun ? Simplement deux événements signes de réussite, d'optimisme, de confiance en l'avenir, qu'il est toujours bon d'apprécier et de mettre en valeur. Merci et bravo à ceux qui y ont contribué.

Chers Jacutaises, Chers Jacutais,

Bonnes Vacances à tous

◆ Restaurant scolaire et centre de loisirs

Une consultation de maîtres d'œuvre a été lancée : 47 dossiers de candidature ont été remis, 15 offres ont été reçues. Lors de la séance du 17/02/11, le Conseil Municipal a retenu l'offre du cabinet BLEHER de PLUMELEC aux conditions suivantes :

- ▶ mission de base : 74 430 euros HT
- ▶ EXE/Quant : 14 975 euros HT

Deux hypothèses d'implantation étaient envisagées :

- 1) construction des 2 bâtiments sur un seul site
- 2) construction sur 2 sites distincts

Lors de la séance du 17/06/11, après de longs débats, il a été décidé, à la majorité (11 pour, 4 contre, 1 blanc) de retenir la solution de construire sur 2 sites distincts plutôt que sur un seul.

◆ Salle omnisports

Après consultation publique, les marchés relatifs à la rénovation de la salle omnisports ont été attribués aux entreprises suivantes :

- ▶ maçonnerie : LE LIEVRE de RIEUX :
- ▶ couverture : DIQUERO-RIO d'ALLAIRE :
- ▶ menuiserie : JSL de JOSSELIN :
- ▶ sol sportif : TENNIS ET SOLS de CORMONTREUIL (51) :
- ▶ peinture : JOUNEAUX de MALANSAC :

Les travaux devraient être terminés pour la rentrée.

◆ Chapelle de la Graë

Les travaux de remplacement de la couverture se sont déroulés cet hiver et ont été réalisés par l'entreprise DRUGEON de ROCHFORT-EN-TERRE (montant : 16 317,43 euros HT).

Par ailleurs, il a été nécessaire de procéder au remplacement du clocheton. C'est l'entreprise LE CLEVE d'ALLAIRE qui est intervenue (montant : 5 850,00 euros HT).

Le Conseil Général a subventionné les travaux à hauteur de 4 742,00 euros.

◆ Salle communale de La Vallée

Les travaux de remplacement de la couverture se sont déroulés cet hiver et ont été réalisés par l'entreprise VOISIN de ST-JACUT-LES-PINS (montant : 13 203,02 euros HT).

Le Conseil Général a subventionné les travaux à hauteur de 3 300,76 euros et l'Etat (DGE) à hauteur de 3 565,00 euros.

◆ Travaux de voirie

- ▶ renouvellement d'enduit superficiel y compris reprofilage manuel et balayage
- ▶ entretien des chaussées au PATA (point à temps automatique)
- ▶ curage des fossés et dérasement des accotements
- ▶ empierrement des chemins
- ▶ amélioration de l'écoulement des eaux pluviales

◆ Contrat d'association avec l'école St-Joseph

Lors de la séance du 08/12/10, le Conseil Municipal a revalorisé l'aide attribuée à l'école St-Joseph au titre du contrat d'association, soit :

- ▶ primaire : 401,25 € par élève
- ▶ maternelle : 809,18 € par élève

◆ Médiathèque

Acquisition annuelle d'ouvrages imprimés (3 610 € HT) et de documents multimédia (2 000,00 € HT). Subvention de 50 % du Conseil Général pour les ouvrages.

Vote d'un crédit de 600 € HT pour les animations à la Médiathèque.

Impôts locaux : reconduction des taux précédents

Taxe d'habitation : 12,23 % **Foncier bâti :** 15,43 %
Foncier non bâti : 59,05 %

◆ Bâtiments communaux

Remplacement d'un chauffe-eau au complexe polyvalent 760,39 euros HT

Remplacement de la VMC à l'ancienne mairie : 1 048,96 euros HT

Travaux réalisés par l'entreprise RYO de MALANSAC. Remplacement d'une fenêtre à l'ancienne mairie : entreprise MSM de ST-VINCENT/OUST – montant : 1 520 € HT (peinture comprise)

◆ Cimetière communal

Le mur d'enceinte du cimetière s'est partiellement effondré. Son état général s'avérant préoccupant, il a été décidé de procéder à sa reconstruction à l'identique (partie bordant la rue St-Laurent). Après consultation publique, l'entreprise BOCHER de ST-JACUT-LES-PINS a été retenue pour un montant de 53 057,29 euros HT. Des travaux d'agrandissement du columbarium sont également prévus.

◆ Eglise

Des travaux de mise aux normes de l'installation vont être entrepris. L'éclairage intérieur va également faire l'objet de travaux. Le système de chauffage va aussi être remplacé.

◆ Assainissement collectif

Réseau : des travaux d'extension du réseau vont être entrepris durant l'automne prochain dans la rue St-Laurent. Afin de permettre le raccordement des 2 habitations non desservies dans ce secteur. La consultation des entreprises est en cours. La maîtrise d'œuvre est réalisée par le cabinet BOURGOIS de VANNES.

Matériel : remplacement d'une pompe sur le poste de relevage de Fandguélin (fournisseur : Véolia - montant : 1 750 € HT)

◆ Matériel / services techniques

Remplacement de la tondeuse autoportée : après consultation publique l'entreprise LE NORMAND d'ALLAIRE a été retenue. Montant = 22 950 € HT - reprise de l'ancien matériel = 10 000 €

Achat d'une fraise arrière : entreprise LE NORMAND d'ALLAIRE. Montant = 950 € HT.

◆ Stade municipal

La haie séparant les 2 terrains de foot a été abattue. Des travaux d'aménagement du site ont ensuite été réalisés par l'entreprise GUYON. Montant = 9 683,25 € HT.

Local technique / ancien terrain de football

Des travaux de rénovation sont prévus : remplacement et isolation du petit local situé près du terrain d'entraînement. Travaux réalisés par les services techniques communaux (montant des fournitures = 1 759,84 € HT)

◆ Illuminations

Achat de matériel auprès de l'entreprise http de GUICHEN. Montant = 2 841 € HT.

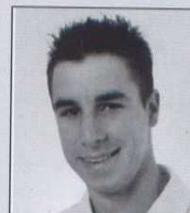
◆ Entrées du Bourg

Afin d'améliorer la sécurité et de ralentir la vitesse des véhicules entrant dans le Bourg, une étude va être

réalisée par le cabinet BOURGOIS de VANNES en vue de déterminer un programme d'aménagements permettant d'atteindre les objectifs ci-dessus. Ces aménagements concerneront les entrées Nord et Est de l'agglomération.

◆ Personnel communal

Antoine NAEL est affecté aux services techniques durant les mois de juillet et d'août.



Doriane SOURISSEAU est affectée au camping durant le mois d'août



Stan HERVIEU est affecté au camping durant le mois de Juillet.



Laurette HAUROGNE est agent de service (cantine et ménage) durant l'ouverture du Centre de Loisirs cet été (du 4 Juillet au 12 Août).

◆ Vente de terrain

Par délibération du 17/02/11, le Conseil Municipal a décidé de vendre une partie du terrain cadastré section ZW N° 45 à Mr & Mme KERGOUSTIN au prix de 19,51 €/m².

◆ Destruction des chardons

Il rappelle aux propriétaires, ayants droit et exploitants que les chardons doivent être détruits avant la floraison.

◆ SPANC

Extension des compétences du service Public d'Assainissement Non Collectif validée par le Conseil Municipal : réhabilitation et entretien des systèmes d'assainissement non collectif

◆ Dématérialisation

Convention avec le syndicat mixte Mégalis pour la dématérialisation des échanges (actes administratifs et plate-forme des marchés publics).

Si des personnes sont intéressées par une formation au défibrillateur elles s'inscrivent en Mairie.

Budget principal

| Chapitre | Dépenses de fonctionnement | Montant voté |
|----------|-----------------------------------------|---------------------|
| 011 | Charges à caractère général | 372 000.00 |
| 012 | Charges de personnel | 390 000.00 |
| 014 | Atténuation de produits | 2 000.00 |
| 65 | Autres charges de gestion courante | 240 641.06 |
| 66 | Charges financières | 21 000.00 |
| 67 | Charges exceptionnelles | 1 000.00 |
| 68 | Dotations aux amortissements | 30 302.00 |
| 023 | Virement de la section d'investissement | 69 090.72 |
| | Total des dépenses | 1 116 733.78 |

| Chapitre | Recettes de fonctionnement | Montant voté |
|----------|-------------------------------------|---------------------|
| 70 | Produits de services | 41 100.00 |
| 72 | Travaux en régie | 20 000.00 |
| 73 | Impôts et taxes | 479 000.00 |
| 74 | Dotations et participations | 490 600.00 |
| 75 | Autres produits de gestion courante | 37 600.00 |
| 002 | Excédent reporté | 4 8 433.78 |
| | Total des recettes | 1 116 733.78 |

Budget assainissement

| Chapitre | Dépenses de fonctionnement | Montant voté |
|----------|----------------------------------------|-------------------|
| 011 | Charges à caractère général | 40 500.00 |
| 66 | Charges financières | 26 425.00 |
| 68 | Dotations aux amortissements | 77 900.00 |
| 023 | Virement à la section d'investissement | 0.00 |
| 002 | Déficit reporté | 3 816.06 |
| | Total des dépenses | 148 641.06 |

| Chapitre | Recettes de fonctionnement | Montant voté |
|----------|----------------------------|-------------------|
| 70 | Produits de gestion | 90 000.00 |
| 77 | Produits exceptionnels | 58 641.06 |
| 002 | Excédent reporté | 0.00 |
| | Total des recettes | 148 641.06 |

Budget C.C.A.S.

| Chapitre | Dépenses de fonctionnement | Montant voté |
|----------|------------------------------------|-----------------|
| 011 | Charges à caractère général | 3 101.23 |
| 012 | Charges de personnel | 410.00 |
| 65 | Autres charges de gestion courante | 3 500.00 |
| | Total des dépenses | 7 011.23 |

| Chapitre | Recettes de fonctionnement | Montant voté |
|----------|----------------------------------|-----------------|
| 70 | Produits des services du domaine | 500.00 |
| 74 | Dotations et participations | 4 000.00 |
| 002 | Excédent antérieur reporté | 2 511.23 |
| | Total des recettes | 7 011.23 |

— Comptes administratifs 2010

Budget principal

Résultat de fonctionnement : + 166 715.46 € (118 281.68 € affectés en investissement)

Budget assainissement

Résultat d'exploitation : - 3 816.06 € (Déficit)

Budget C.C.A.S.

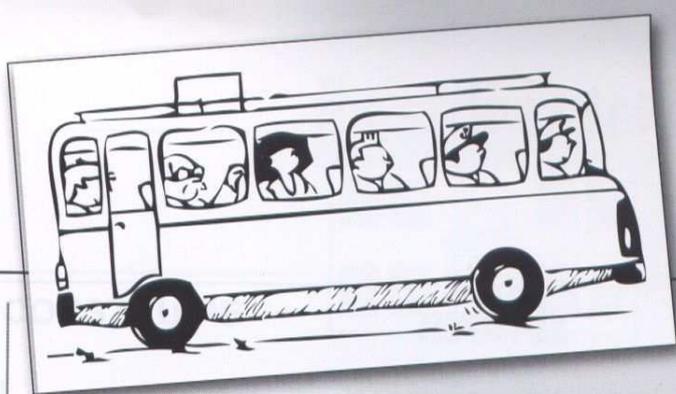
Résultat de fonctionnement : + 2 511.23 €

— Subventions aux associations - Année 2011

| ASSOCIATIONS | MONTANT |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| APEL ST JACUT LES PINS | |
| . Sorties scolaires | 1 200.00 € |
| . Animation de Noël | 1 000.00 € |
| . Projet pédagogique | 1 800.00 € |
| TOTAL | 4 000.00 € |
| Espoir Basket & football - ST JACUT | 3 500.00 € |
| Comité des Fêtes – ST JACUT | 700.00 € |
| ASSOCIATIONS | MONTANT |
| Donneurs de sang- ST JACUT | 110.00 € |
| Club de l'Amitié - ST JACUT | 255.00 € |
| Club Cyclos - ST JACUT | 450.00 € |
| FNACA ST JACUT LES PINS | 170.00 € |
| Société de Chasse - ST JACUT | 1 200.00 € |
| Graines de Parents – ST JACUT | 100.00 € |
| Eau Grées des Moulins - ST JACUT | 500.00 € |
| Tennis Club de l'Oust – ST VINCENT | 380.00 € |
| Ass. de gestion du Lycée - ST JACUT | 450.00 € |
| Tous en Forme (Gym) - ST JACUT | 360.00 € |
| MOTO CLUB de ST JACUT | 300.00 € |
| Fandguélin Bouge Bien (IME – ITEP) | 200.00 € |
| TOTAL ASSOCIATIONS DE ST-JACUT | 12 675.00 € |
| Fédé Pays de Vilaine – REDON (pour le CIAS) | |
| Global Pilotage | 7 165.85 € |
| Global Logistique | 649.80 € |
| Global Animation | 920.55 € |
| TOTAL | 8 736.20 € |
| Centre de loisirs - St Jacut | 4 712.00 € |
| TOTAL ANIMATION | 13 448.20 € |

Subventions suites

| | |
|-------------------------------------------------|--------------------|
| Scouts et Guides de France - MALANSAC | 100.00 € |
| Judo Club - REDON | 45.00 € |
| CFA du bâtiment - VANNES | 85.00 € |
| CFA du bâtiment - ST-HERBLAIN | 17.00 € |
| CFA du bâtiment - ST-GREGOIRE | 17.00 € |
| Banque Alimentaire du 56 - VANNES | 361.00 € |
| FNATH (Mutilés du Travail) - ALLAIRE | 60.00 € |
| Ass. PAS A PAS - ST NICOLAS DE REDON | 70.00 € |
| Ligue contre le cancer - VANNES | 40.00 € |
| Chambre des Métiers du 22 - PLOUFRAGAN | 17.00 € |
| Maison Familiale Rurale - QUESTEMBERG | 17.00 € |
| GVA - Canton d'ALLAIRE | 75.00 € |
| Resto du cœur 35 - RENNES | 90.00 € |
| Comité Action & Promotion de l'Hôpital de REDON | 20.00 € |
| UDSP 56 - orphelins de sapeurs pompiers | 20.00 € |
| Echange et partage deuil - La Vraie Croix | 20.00 € |
| Les amis de la santé du Morbihan - LA GACILLY | 20.00 € |
| Veuves & Veufs du Morbihan - VANNES | 20.00 € |
| SOUS-TOTAL | 27 217.20 € |
| CCAS ST JACUT LES PINS | 2 000.00 € |
| TOTAL GENERAL | 29 217.20 € |



Délivrance des cartes pour la rentrée 2011/2012

Collège d'ALLAIRE et Collège + Lycée REDON

► **Le mardi 23 août 2011**

à la Mairie de RIEUX
de 13 H 30 à 17 H 30

► **Le vendredi 26 août 2011**

à la Mairie d'ALLAIRE
de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H

Pour ceux qui ne pourront se libérer pour ces deux permanences Marie-Claire LE SOURD se tiendra à votre disposition au bureau du SIVOMUCA à ALLAIRE pour les élèves scolarisés à ALLAIRE (17 rue de la Libération)

► **Collège de MALANSAC**

Le mercredi 24 août 2011 à la Mairie de ST JACUT LES PINS de 14 H à 16 H

► **Ecole St Joseph de ST JACUT LES PINS**

Le mercredi 24 août 2011
à la Mairie de ST JACUT LES PINS
de 14 H à 16 H

► **Pour les élèves scolarisés à Questembert** il n'y a pas de permanence : s'adresser aux transports Maury

1) Pour les renouvellements d'inscriptions. Adresser aux Transports Maury - Saint Roch - 56220 ROCHEFORT EN TERRE (tél. : 02.97.43.32.70) la fiche d'inscription complétée, le règlement et une enveloppe timbrée à 0,56 € pour le retour de la vignette.

2) Pour les nouvelles inscriptions, changement d'établissement, changement d'adresse. Adresser aux Transports Maury à ROCHEFORT EN TERRE la fiche d'inscription complétée, une photo d'identité, le règlement et une enveloppe timbrée à 0,90 € pour le retour de la carte et des horaires (format 16 X 23).

Tarifs

| Tarif | bénéficiaire | 1 ^{er} et 2 ^{ème} paiement | Année |
|-------|----------------------------------|----------------------------------------------|-------|
| 1 | ½ pensionnaires | 1er paiement 39 € + 2ème 78 € | 117 € |
| 1 bis | ½ pensionnaires tarif réduit (1) | 1er paiement 39 € + 2ème 50 € | 89 € |
| 2 | ½ pensionnaires dérogation (2) | 1er paiement 48 € + 2ème 96 € | 144 € |
| 3 | Elèves internes | 1er paiement 32 € + 2ème 42 € | 74 € |

(1) Pour 3 enfants transportés ou plus

Peuvent être présentés comme justificatif les titres suivants en cours de validité :

- 1) Carte départementale de Transports Scolaires
 - 2) Carte TIM INTERNE
 - 3) Carte INTERNE sur les services scolaires spéciaux
- (2) ½ pensionnaires en dehors de leur secteur scolaire

Les élèves qui souhaitent utiliser le car occasionnellement ou scolarisés au CFA

► **Carte TIM**

▷ billet joker : **2 € le voyage** (valable toute l'année sur

tout le réseau TIM)

▷ abonnement de 10 voyages valable sur une durée de 6 mois : **15 € soit 1.50 € le billet**

▷ abonnement mensuel : 32 euros

Le tarif pour les élèves en interne est identique sur l'ensemble des transports départementaux : réseau TIM et réseau transports scolaires (services spéciaux).

Tout trimestre commencé est dû.

NAISSANCES

| | |
|-------------------------------------------------|------------------|
| Louna NAËL – Le Haut Bézy | Le 9 avril 2011 |
| Judicaël GACHET OLLIVIER – 5 rue de la Fontaine | Le 12 avril 2011 |
| Maëlys TUAL – Le Potenvin | Le 20 avril 2011 |
| Ethan SOUMENAT – 20 rue de la Prée | Le 22 avril 2011 |
| Nora VALTON – Couesnongle | Le 30 avril 2011 |
| Ewan LEROUX – La Guidemaie | Le 5 mai 2011 |
| Timothé LOURY – Ranhalais | Le 15 mai 2011 |
| Hugo LE RAY-PIGUEL – Tressel | Le 18 juin 2011 |
| Léa LE RAY-PIGUEL - Tressel | Le 18 juin 2011 |



MARIAGES

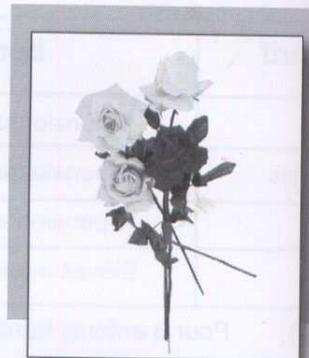
| | |
|-----------------------------------|-----------------|
| Tony GIORELLO & Sophie BIGOT | Le 28 mai 2011 |
| Stéphane LEBEL & Karen MOURAUD | Le 4 juin 2011 |
| Vincent FALCOZ & Angélique ROUXEL | Le 11 juin 2011 |



DECES

Personnes domiciliées à SAINT JACUT LES PINS

| | |
|------------------------------------|------------------------------------------------|
| Albert STEVANT | Décédé le 23 janvier 2011 à St Jacut Les Pins |
| Léontine DEQUI veuve GLET | Décédée le 29 janvier 2011 à St Jacut Les Pins |
| Jean THOMAS | Décédé le 20 février 2011 à REDON |
| François CRETE | Décédé le 19 avril 2011 à St Jacut Les Pins |
| Marie-Annick GREFFION épouse ROYER | Décédée le 8 mai 2011 à St Jacut Les Pins |
| Anne Marie MAHÉ veuve BROHAN | Décédée le 30 mai 2011 à Vannes |
| Hélène TUAL veuve BERRET | Décédée le 30 mai 2011 à Redon |
| Madeleine HOYET veuve GUISNEUF | Décédée le 13 juin 2011 à St Jacut Les Pins |
| Hélène DAVID épouse BREGER | Décédée le 21 juin 2011 à Redon |



Communauté des Sœurs

| | |
|-----------------------|------------------------------------------------|
| Bernadette GEORGET | Décédée le 11 janvier 2011 à St Jacut Les Pins |
| Henriette JOSSE | Décédée le 2 mars 2011 à St Jacut Les Pins |
| Eugénie GUILLEMAUD | Décédée le 9 mars 2011 à REDON |
| Vincente LE HÉ | Décédée le 12 mai 2011 à St Jacut Les Pins |
| Madeleine ROGER | Décédée le 19 mai 2011 à St Jacut Les Pins |
| Marie Bernadette CADO | Décédée le 8 juin 2011 à St Jacut Les Pins |
| Anne-Marie LE CHENE | Décédée le 12 juin 2011 à Redon |

Maison de retraite

| | |
|-----------------------------------------|------------------------------------------------|
| Thérèse THIBAUT veuve LOISEAU | Décédée le 2 janvier 2011 à St Jacut Les Pins |
| M-Françoise LE CHANTOUX veuve PANHALEUX | Décédée le 15 février 2011 à St Jacut Les Pins |
| Lucienne LOISON veuve CHENARD | Décédée le 6 avril 2011 à St Jacut Les Pins |
| Mélanie COLLEAUC veuve ESLAN | Décédée le 27 mai 2011 à St Jacut Les Pins |

Félicitations aux bénévoles qui assurent l'organisation des obsèques et l'animation de la cérémonie. Ce service est appréciable et remarqué par les personnes venant de l'extérieur.
Voici les coordonnées du Père LAUNAY au Presbytère de PEILLAC : 02.99.91.24.10



PERMIS DE CONSTRUIRE

| | | |
|--------------------------------------------------|---------------------------------------|-------------------|
| M. & Mme HAVARD Jérémy IME – ITEP Frandguelin | Rénovation d'une habitation | La Lardrie |
| M. & Mme LANNUZEL Gaël | Réhabilitation blocs hébergement | 2 rue des Pins |
| M. & Mme GARNIER Christian | Construction d'une habitation | 7 rue des Orpins |
| M. & Mme NEDELEC Jacky | Habillage et fermeture de pergola | 19 rue de la Prée |
| ATTAF Ollivier & JOUBIN Anne | Construction d'un garage | Le Vieux moulin |
| LE PORHO S. & GARREC G. | Construction d'une habitation | 15 rue des Orpins |
| M. & Mme TESSIER Maurice | Construction d'un garage et extension | La Goudoie |
| M. & Mme LE BEL J-François | Construction d'un garage | La Gare |
| M. & Mme PHILIPPOT Yves | Construction d'une habitation | La Philippoterie |
| DREAN F. & DEBOUTE A. | Construction d'une véranda | Couesnongle |
| M. & Mme LECLAIRE Michel | Rénovation d'une habitation | Les Fontaines |
| M. LECLAIRE Erwan | Construction d'une pergola | Trémoureux |
| LOYER G. & DANIEL V. | Construction d'une habitation | 5 rue des Genêts |
| M. & Mme RICHARD Michel | Construction d'une habitation | 24 rue A. Lesourd |
| | Construction d'un garage | 5 rue du Stade |

RAPPEL

Lorsque vous envisagez de réaliser des travaux, PENSEZ À VÉRIFIER SI CES TRAVAUX SONT SOUMIS OU NON À DÉCLARATION OU AUTORISATION.

Lorsque ces travaux sont SOUMIS À DECLARATION OU AUTORIZATION, ATTENDEZ IMPÉRATIVEMENT L'ÉCRIT AVANT D'ENTREPRENDRE LA RÉALISATION.

Renseignements : Mairie 02.99.91.28.65 - DDE 02.99.71.10.66

DÉCLARATION PREALABLE

| | | |
|------------------------------|------------------------------------|------------------------|
| QUEVAL Didier & DOLE Valérie | Construction d'un abri de jardin | Le Bézy |
| DANIELO Ginette | Remplacement du bardage sur garage | 20 rue du Couédic |
| M. & Mme HUET Stéphane | Fermeture garage | 5 Place de l'Eglise |
| ALTHAY M. & OLLIVIER N. | Construction d'une piscine | Le Haut des Coteaux |
| M. & Mme PHILIPPOT Yves | Pose de Vélux | Couesnongle |
| M. & Mme LELIEVRE Dominique | Modification des ouvertures | 23 rue de l'Ardoisière |
| M. & Mme RICHARD Michel | Modification des ouvertures | 5 rue du Stade |
| M. & Mme DUGUE Michel | Pose d'une clôture | Le Vauvolet |
| M. & Mme LECLAIRE Michel | Modification d'une ouverture | Trémoureux |
| M. & Mme HOUDART Stéphane | Pose d'une fenêtre de toit | Le Pot en Vin |
| M. & Mme BONNEAU Georges | Construction d'une véranda | Fandora |
| Mme LE FLOCH Katy | Pose d'une clôture | La Grée St Barnabé |
| M. & Mme PINARD Michel | Pose d'un abri de jardin | Le Beillac |

Inauguration de l'ITEP



Mot du Président Monsieur Yves DUBOST

Je vous souhaite tout d'abord la bienvenue dans notre établissement «Les Bruyères»

Et je vous remercie très chaleureusement de votre présence en ce jour d'inauguration qui marque une étape importante dans la vie de notre association.

Une association qui a vu le jour en 1967, sous l'égide de M. Joseph MABON, alors maire de St Jacut les Pins.

Les grandes étapes vécues par l'Association ont été :

1968 : ouverture d'un IME pour accueillir 30 enfants _ à 12 ans.

1973 : Capacité portée à 75 jeunes avec création internat de 48 places : âge 12 à 14 ans.

1985 : Service d'accueil familial : 15 places.

1993 : SESSAD : Service d'Education Spécialisé et de Soin A Domicile : 6 places.

Création de la section ITEP (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique.)

A ce jour, les effectifs se répartissent ainsi :

ITEP : 30 places

IME : 48 places

SESSAD : 7 places 55 places

CAFS : 10 places

La genèse de notre projet s'est fondée sur une double nécessité :

► celle d'une part de séparer l'IME de l'ITEP, les jeunes des deux sections se perturbant beaucoup

► et celle d'autre part de repenser les locaux d'internat (répartition CH – sanitaires).

1er temps : A partir de l'expérience des professionnels et du vécu des jeunes, il a été procédé à un inventaire des besoins architecturaux. Cela a conduit à projeter

2 bâtiments distincts : pôle jour et pôle nuit.

2nd temps : des rencontres multiples avec l'architecte et les professionnels des différents services ont permis d'élaborer l'avant projet. L'architecte est

même venu passer une journée entière dans l'établissement pour mieux appréhender la réalité d'une journée en établissement médico-social.

3ème temps : le projet architectural a été présenté aux différents acteurs. Après quelques modifications et ajustements, l'ensemble a été validé par le conseil d'administration.

Ce projet porte sur une surface de locaux de 1730m².

Je tiens à remercier toute l'équipe de notre institut qui avec patience et professionnalisme a su suivre pas à pas le projet, jusque dans ces derniers redéploiements ;

Un très grand merci à nos tutelles, à l'unité territoriale de l'ARS, pour leur écoute, leur précieux conseils et leur confiance en notre établissement ; nous avançons à notre rythme (trouvé quelquefois un peu lent, y compris par nous mêmes) ; car parallèlement à la conception des nouveaux bâtiments, s'élaborait le projet de section ITEP avec l'aide de l'AIRE entre décembre 2008 et octobre 2009. (ré-appropriation de la réglementation et conceptualisation du projet sur les trois volets thérapeutique, éducatif et pédagogique). En 2009, à la faveur de cette restructuration, nous avons demandé un renouvellement d'autorisation de l'ITEP, qui s'est conclu par un passage en CROSMS (Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico Sociale de Bretagne) avec avis favorable, et un Arrêté portant autorisation de l'ITEP en date du 3 décembre 2010.

Ce délai nous a permis de saisir une opportunité foncière grâce à la cession de terrain par la Communauté des Soeurs du Sacré-Coeur, et grâce à la municipalité de St Jacut qui nous a permis d'échanger les terrains antérieurement acquis mais plus éloignés- avec cette implantation qui fait face à l'établissement existant.

Revenons au déroulement des travaux :

Permis de construire : octobre 2008

Début du chantier : mi mars 2009

Chantier achevé fin juillet 2010

Déménagement : juillet et 2nd quinzaine

d'août 2010

Mise en service (accueil des jeunes) 30 août 2010

Je terminerai en évoquant quelques données financières :

Le coût global des travaux d'investissements et d'équipement est de 3 101 000 €

Détail :

Total des travaux bâtiment 2 616 000 €

Honoraires 361 000 €

Réseaux inter bâtiments 54 000 €

Investissements équipement 70 000 €

Nous avons bénéficié d'une subvention CNSA de 1 699 400 €.

Je remercie tous ceux qui nous ont soutenu dans notre démarche et qui ont défendu notre projet.

Ainsi notre établissement a bénéficié d'une subvention importante sans laquelle rien n'aurait été possible.

Emprunt : 1 380 000 €

Fonds propres : 21 600 €

La visite des lieux vous aura permis de constater que ces fonds ont été très habilement utilisés dans une construction sobre, innovante, lumineuse.

Sa conception a su allier la rigueur d'une organisation fonctionnelle, répondant au programme et la souplesse d'une distribution à travers des espaces courbes offrant douceur et perspectives changeantes.

Merci à Thierry BURGAUD, notre architecte et à son équipe pour son patient travail. Merci à toutes les entreprises et tous les artisans de cette construction qui a belle allure.

Cette réalisation va nous permettre d'exercer notre mission dans des conditions autrement plus favorables ; l'ambiance des lieux ainsi conçus a assurément une incidence sur l'épanouissement des jeunes qui y sont accueillis.

Je souhaite donc heureuse vie à cet édifice et à tous ses occupants.

Enfin les vacances pour nos écoliers, petits et grands.

Encore une année riche en événements, pour l'école Saint Joseph

Classe de neige.

L'école et l'association tenaient à remercier le club l'Espoir pour le don fait aux enfants de CM1 et CM2, grâce au bénéfice de la tombola de pronostic. En effet, l'année scolaire prochaine, verra ces deux classes partir en classe de neige, comme c'est le cas tous les 2 ans.

Pour cela, les parents, bénévoles, n'hésitent pas à donner de leur temps, notamment pour le vide-grenier qui a lieu chaque 1er dimanche de février. Cette année encore il a connu une forte affluence, puisqu'il a même fallu laisser place à des exposants, venus nombreux, dans la salle de la cantine.

A noter aussi que la collecte de journaux et papiers se fait également tout au long de l'année, chaque dernier samedi du mois. La collecte sera elle aussi en vacances et reprendra en septembre.

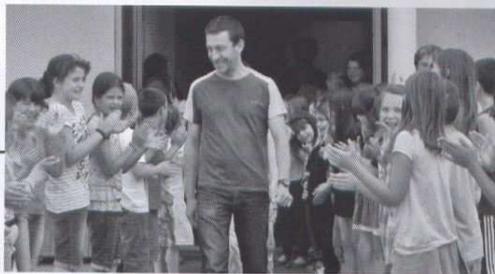
Rendez vous là encore, incontournable, chaque année le 1er dimanche de mars, le repas des boudins, qui a nourri pas moins de 800 convives. Là encore il nous faut saluer les parents, bénévoles, membres des associations de l'OGEC et autres de la commune qui, par leur savoir faire, nous aident chaque année à ce que ce grand rendez-vous ait lieu.

Que dire, salle comble.

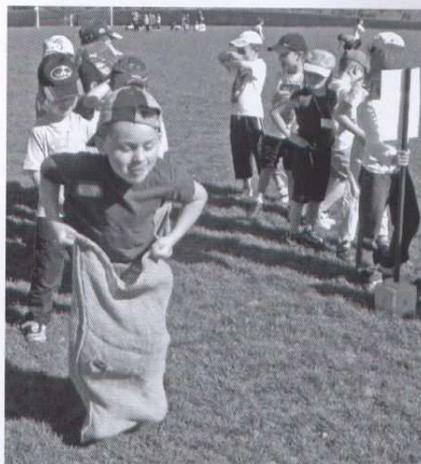
Puis à l'approche du printemps, le carnaval. Il a eu lieu cette année, date symbolique, le 1er avril. Les enfants ont pu, comme à l'accoutumée, faire une halte à la communauté des sœurs ainsi qu'à la maison de retraite, pour le plus grand plaisir des résidents, qui attendaient les mains pleines de bonbons. A l'issue de ce petit défilé, les enfants et parents ont partagé au sein de l'école un goûter préparé par les parents eux mêmes, qui avaient été sollicités pour nous préparer de bons gâteaux. Là encore un petit clin d'œil aux professeurs et parents qui étaient déguisés eux aussi pour la plus grande joie des enfants. Une semaine après, et sous un soleil radieux, les enfants ont participé à la traditionnelle journée sportive, un peu



Départ du directeur, Bertrand BEILLON



exceptionnelle cette année, puisque l'UGSEL fête son centième anniversaire. Toutes les écoles du réseau catholique se sont donc retrouvées pour une journée, qui s'est déroulée cette année sur 3 sites (cycle 1 à St Perreux, cycle 2 à Béganne, cycle 3 à Allaire). A noter que pour se remémorer cette journée, l'UGSEL a offert à chaque enfant, un tee-shirt floqué aux couleurs de cet anniversaire.



Le lendemain, le samedi 9 avril 2011, l'école a inauguré ses premières Portes Ouvertes. Le bilan de cette matinée est très positif puisque les professeurs s'accordent à dire que l'expérience sera à renouveler, et

les élèves ont eux beaucoup apprécié de faire visiter leur école, leur classe, montrer leur travail.

Le lendemain du printemps, le 22 avril, a eu lieu la journée Bol de riz, au profit d'un collège au Bénin, dans le cadre d'un projet de construction d'un terrain de sport.

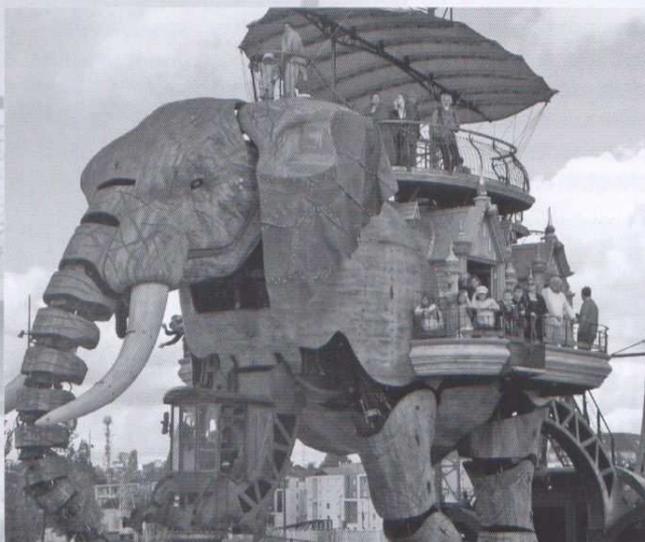
En marge de tout cela, nos enfants ont aussi pu participer à des sorties en lien avec le thème de l'année, la ville. Les enfants de la petite section au CP, ont pu visiter Rennes, et ceux du CE1 au CM2 ont pu, quant à eux, visiter Nantes. Bien entendu, vous n'êtes pas sans savoir que nos chères petites têtes blondes ont eu le plaisir de voyager en train, bus, métro et tram, et vivre une visite guidée de la ville.

Toujours dans l'idée de travailler sur le même thème, une exposition a eu lieu les 21 et 22 mai, au moulin de la vallée à St Jacut, mais aussi sur 7 autres communes du canton.



Repas moules-frites de fin d'année

Tout au long de l'année les enfants avaient travaillé sur le sujet en déclinant les activités (artistiques, sorties, ..). Travail qui les a amenés, grâce à l'accompagnement des professeurs, à nous proposer cette exposition.



Enfin, comme toute fin d'année l'oblige, le spectacle d'école ! Il a eu lieu le samedi 25 juin 2011. Tout comme l'an passé, le choix a été fait de le proposer dans la salle de la cantine. Mais le repas, quant à lui, pour des raisons de travaux dans la salle habituelle (salle de sport) a dû avoir lieu, dans la cantine de l'ISSAT toute proche. A ce titre, nous remercions monsieur Périon, son directeur, d'avoir accepté de nous accueillir cette année dans ses locaux.

Enfin, à noter, afin que personne ne s'en étonne à la rentrée, la cour sera ornée de plusieurs jeux (marelles, circuit vélo, terrain de sport) à la demande des

instituteurs et des enfants.



Et pour terminer cette année scolaire, une pensée toute particulière pour notre directeur, Bertrand Beillon, qui après 11 ans à ce poste, a souhaité poursuivre dans un autre établissement. Il sera remplacé par Pierre Emmanuel Jodeau. Nous tenons ici à le remercier, au nom de l'APEL et de l'OGEC, pour son engagement, pour tout le temps consacré au bien de son école et lui signifier aussi combien il a été agréable de travailler avec lui. Alors bon vent, puisque c'est en bord de mer qu'il s'en va maintenant.

Un pot de rentrée sera offert le lundi 5 septembre dès 9h00 dans la cour de l'école. Les parents pourront eux aussi se retrouver autour d'un café.

**BONNES VACANCES ET
A LA RENTREE PROCHAINE**

Don du sang

**30 000 patients sont transfusés chaque année en Bretagne.
190 000 dons sont nécessaires pour ce besoin.**

Vous êtes donneur régulier : on compte sur vous pour motiver votre entourage.
Vous n'avez jamais donné, vous n'avez pas donné depuis longtemps, on vous attend.
Participez à cette chaîne de solidarité.

Condition de don

- ▶ être âgé de 18 ans à 70 ans ;
- ▶ être en bonne santé ;
- ▶ ne pas être à jeun ;
- ▶ une pièce d'identité pour un premier don.

Le président Bruno FLEURY



Moto Club de Saint-Jacut-les-Pins

Pour sa sixième année le moto club de Saint Jacut les Pins organisera sa course le 25 Septembre 2011 un «Trophée de Bretagne» plus de 300 pilotes sont attendus sur le site de la «vacherie».Le départ se fera cette année face à la ligne de chemin de fer pour permettre d'ajouter deux passages supplémentaires afin d'agrandir encore un peu plus la piste pour satisfaire aux mieux les pilotes attendus ce jour.

Plus de 100 bénévoles sont nécessaire pour encadrer cette manifestation. Le club comporte 50 licenciés, l'école de pilotage créée l'année passée aura permis à deux jeunes pilotes d'intégrer le club.

Pour tout renseignement contacter M. NIOL Michel au 02.99.71.86.27



*Récompense
des jeunes pilotes*



Le Club sportif L'Espoir

On pourra dire que la saison 2010-2011 aura été bien remplie, riche en évènements et en émotions...

Avant tout un bilan sportif satisfaisant avec des objectifs de départ atteints, avec le maintien de l'équipe B en D3 et la montée en D1 de l'équipe fanion.

En parallèle de toutes les rencontres qui se sont succédées au cours de l'année, l'Espoir a proposé de nombreux temps forts.

D'abord en avril, avec le 50ième anniversaire de l'Espoir, une journée pleinement réussie, avec le soleil en invité vedette. En plus des 330 personnes présentes au repas, saluons la présence de Monsieur Jo Kergueris, de Madame Yvette Année, tous deux membres du Conseil Général, ainsi que celle de

Monsieur Louis Morice, représentant du District du Morbihan, et enfin la présence de Monsieur Alain Hercouët, maire de la commune, grand supporter de l'Espoir.

Suite a ces retrouvailles, un rendez vous devenu désormais incontournable pour 60 équipes engagées (20 en U9, 20 en U11 et 20 en U13, soit 500 enfants), le Tournoi des jeunes se place au 2ème rang départemental et 3ème régional. Les enfants ont pu rencontrés Guillaume Gauclin, et Gérard Gnanhouan, gardiens du VOC (Vannes Olympique Club) et Damien Lechêne leur préparateur. On peut déjà indiquer aux heureux participants de l'édition 2012, que le parrain de cette journée sera Benjamin Lecomte, international U20 (gardien au FCL).

Entre ces 2 rendez-vous, il y eu aussi les Mercredi du FCL (Football Club de Lorient), avec la présence de pas moins de 200 enfants du canton et de 40 éducateurs, et bien entendu celle de Kévin Gameiro (international français), Benjamin Lecomte (international U20) et Cheik Doukouré (international U19), ainsi que Paul Marie Gouzerh, préparateur.

Ce partenariat avec l'Armada de Lorient sera renouvelé la saison prochaine ; rappelons qu'il a permis le déplacement à Lorient pour assister à des matches (Lorient-Marseille entre autres), il aura aussi permis la séance de dédicace de Christian Gourcuff, entraîneur lorientais sur le site de la Trinitaine.

Il est bien évident là encore que tout le Club tient à remercier chacun des bénévoles, parents, licenciés, qui ont permis à tous ces rendez-vous de connaître un tel succès.

Le bureau lors de la dernière Assemblée Générale a vu quelques modifications et sera constitué comme suit :

- ▶ Président : Frédéric Leclaire
- ▶ Vice-président : Bernard Debene
- ▶ Trésorière : Maud Coquelin
- ▶ Secrétaires (section foot) : Sophie Coquelin et Stéphanie Martin
- ▶ Secrétaire (section basket) : Christelle Runigo

Pour les enfants, jeunes et seniors intéressés par une licence à l'Espoir, merci de vous adresser aux personnes suivantes :

- ▶ U8-U13 : Sylvain Meyer (Les U11 et U13 verront une entente avec St Perreux)
- ▶ Groupement Allaire : Frédéric Leclaire, Jean-François Guilloré ?



Joueurs Vannes / Saint-Jacut - Tournoi

▶ Senior : David Pacory et Jérémie Guilloré

Coordonnées des responsables ci-dessus : voir site du club : www.espoir.stjacut.les.pins

A NOTER :

Un détail important pour la saison 2011-2012, qui verra 3 équipes seniors engagées :

L'équipe A en D1, l'équipe B en D3 et l'équipe C en D4.

Le cochon grillé aura lieu cette année le 3 septembre 2011, à la cantine de St Jacut les Pins

Le club lance un appel à toutes les personnes qui souhaiteraient s'engager à des postes de dirigeants ou encore au niveau de l'arbitrage. Merci de contacter Frédéric Leclaire.



Montée équipe 1^{ère} A

Espoir section basket



La section Basket du Club Sportif de l'Espoir comptait pour sa saison 2010/2011, 27 licenciés :

7 pour l'équipe mixte des Débutants coachée par Céline TESSIER,

11 pour l'équipe mixte des Poussins coachée par Sandrine ROBERT,

9 pour l'équipe mixte des Benjamins coachée par Yves GUILLOTIN et Stéphane OGER.

Nos trois équipes se sont très bien comportées sur l'ensemble du championnat FSCF, les poussins et les benjamins terminant 2ème de leur groupe. Les débutants quant à eux, pour qui il n'y a pas de classement, n'inscrivent qu'une seule défaite.

Tout au long de la saison, nos joueuses et joueurs ont pu participer, en marge du championnat, à différentes manifestations : matinée initiation basket, Trophée du Golfe, stages d'initiation et de perfectionnement, sélections départementales, critérium de basket, tournoi, ... Tout ceci dans un esprit convivial et sportif !

Le clin d'oeil de la saison 2010/2011 revient à Maëlle qui décroche, dans sa catégorie, la médaille de bronze au critérium départemental à Allaire le 23-avr.-2011 dernier.

Notons également la belle performance d'Anthony qui finit 4ème de sa catégorie.

Et pour la saison 2011/2012, la section BASKET recrute ses joueuses et joueurs, à partir de 6 ans, pour ses équipes Débutants, Poussins, Benjamins, Minimes, ... Alors, n'hésitez plus, venez nous rejoindre, nous comptons sur vous pour la prochaine saison 2011/2012 !

Renseignements et inscriptions SECTION BASKET – Christelle RUNIGO - 02.99.91.39.55
Visitez les pages Basket sur le site de l'Espoir : www.espoir-stjacut-les-pins.fr



Club Jacutais de l'amitié

RESUME des activités du 1er semestre 2011

Le 6 janvier : nous avons fêté des reines et les rois

Le 15 janvier : assemblée générale et élections suivies d'un repas préparé par le restaurant des Pins, ambiance assurée par les chanteurs, danseurs et accordéonistes. Le bureau a été reconduit dans son intégralité avec pour présidente : Annick BIJOT, vices-présidents : Yvette LESOUJEF et Michel SOUCHET.

Le 3 avril : concours de belote avec 26 équipes, chaque participant est reparti avec un lot.

Le 10 avril : sous un soleil exceptionnel le concours de pêche de Bodéan a rassemblé de nombreux pêcheurs qui ont taquiné la truite de 8 à 12 heures.

Le 11 mai : journée détente – direction PONTRIEUX dans les Côtes d'Armor où nous avons fait une promenade en barque sur la petite Venise de Bretagne « le Trieux » où sont suspendus ses 48 lavoirs. L'après-midi embarquement à Pontrieux en direction de PAIMPOL pour un circuit commenté de l'estuaire du Trieux en train à vapeur.

Le 24 juillet au complexe sportif : repas de cochon grillé.

Rappel des différentes activités du club :

Le 1^{er} jeudi du mois : à 14heures15 à la salle polyvalente après-midi détente

Le 2^{ème} jeudi « : à 14 heures à la salle du club : art floral,

Le 3^{ème} jeudi « : visite à la Maison d'accueil Angélique Lesourd.

Petit rappel pour le cinéma (ouvert à tous : adhérents ou non) qui a lieu une fois par mois, en général le 3ème mardi à 14 h 30. Le départ a lieu à 13h30 de la salle du club. Pour l'organisation il est impératif de se faire connaître pour le 15 du mois auprès de Ginette DANIELO au 02.99.91.22.17.

Pour une demande de

location de vaisselle s'adresser à

Denise LE COINTRE au 02.99.71.82.92

de chapiteau (x) s'adresser à Madeleine ROUXEL : 02.99.71.96.31



Association "Tous en forme à Saint-Jacut"

Voici l'été !

Nous vous proposons comme chaque année, de venir nous rejoindre tous les jeudi soir de juillet et août, pour une ballade d'environ 1 h 30 sur la commune :



Rendez-vous 20h00 précise devant le gymnase de St Jacut dès le jeudi 7 Juillet

Ces marches sont ouvertes à tous, petits et grands.



Nous reprendrons nos cours de gymnastique le jeudi 8 Septembre 2011

Pour la gymnastique douce :

Le jeudi matin de 9 h à 10 h dans les locaux de l'ancienne mairie.

Notre professeur Marie Hélène FONTAINE adaptera ses cours en fonction des problèmes de santé et des capacités de chacun et chacune.

Pour la gymnastique tonique :

Le jeudi soir de 20 h à 21 h dans le Gymnase de ST JACUT.

Pour tous, jeunes et moins jeunes, en musique et avec divers matériels tels que bâton, élastique, ballon, steps, etc..... Les messieurs sont les bienvenus !

Prix pour la saison prochaine :

53 euros (licence assurance comprise)
Pour les débutants et pour découvrir nos activités, deux séances vous sont offertes.



Pour tous renseignements :

Mme PIERRET Annie : 02 99 93 43 26

M. LE.CLAIRE Patrick : 02 99 93 41 65



Graines de Parents

Notre association Graines de Parents est née du désir de parents du Pays de Redon de se rencontrer pour échanger sur leur expérience de parentalité, de maternage et d'éducation bienveillante.

Nous nous retrouvons chaque 1er samedi du mois de 15h30 à 17h30 pour aborder des thèmes qui nous tiennent à coeur. C'est un moment convivial où chacun peut apporter sa petite goutte d'eau pour faire grandir

et s'épanouir nos qualités de parents aimants et bienveillants.

Nous organisons aussi des ateliers où en famille, nous pouvons partager un temps privilégié de créativité, de complicité et



d'écoute.

Vous trouverez toutes les infos concernant la vie de notre association, le programme des rencontres sur notre site internet : www.grainesdeparents.com

Vous pouvez nous rejoindre à tout moment selon vos thèmes de prédilection.

Contact :

02 99 91 81 15

ou par mail

contact@grainesdeparents.com

Le 19 juin dernier s'est déroulée la Journée Nationale des Moulins, avec pour thème principal « patrimoine caché ». Les 2 moulins communaux ont ainsi ouvert leurs portes gratuitement, à un large public, toujours aussi nombreux au fil des ans.

Chaque dimanche de cet été, de 15h30 à 18h00, le Moulin à eau de la Vallée sera ouvert au public, avec démonstrations de mouture, réalisation de farine, explications sur le mode de fonctionnement, anecdotes... L'occasion pour chaque génération de Jacutais de venir découvrir ou redécouvrir ce site ombragé et accueillant. Le moulin est ouvert grâce aux bénévoles de l'association, qui donnent de leur temps pour faire partager leur passion.



Le 2 août prochain, entre 20h et 22h00, en partenariat avec la Maison de Tourisme du Pays de Redon, aura lieu une balade « découverte du patrimoine de St Jacut ». Le départ se fera du Moulin à eau de la Vallée, avec découverte sur le parcours des Moulins de la Butte des 5 Moulins, ceux de la Vieille Ville, le lavoir du Potenvin, les carrières d'ardoises... Venez nombreux !

L'animation phare de notre association est l'organisation le dimanche 28 août de la « Fête des Moulins et Traditions », qui soufflera cette année ses 10 bougies !. A cette occasion, quelques nouveautés seront proposées.

Le matin, vers 9h30, balade « botanique » (flore, plantes comestibles, comment se soigner grâce aux plantes...). Mais également un « marché du terroir » (avec vente légumes, confitures, miel, viandes, fromage, beurre, pain...) vers 10h30

Le midi, repas de crêpes et galettes garnies. Dont des galettes cuites sur feu de bois

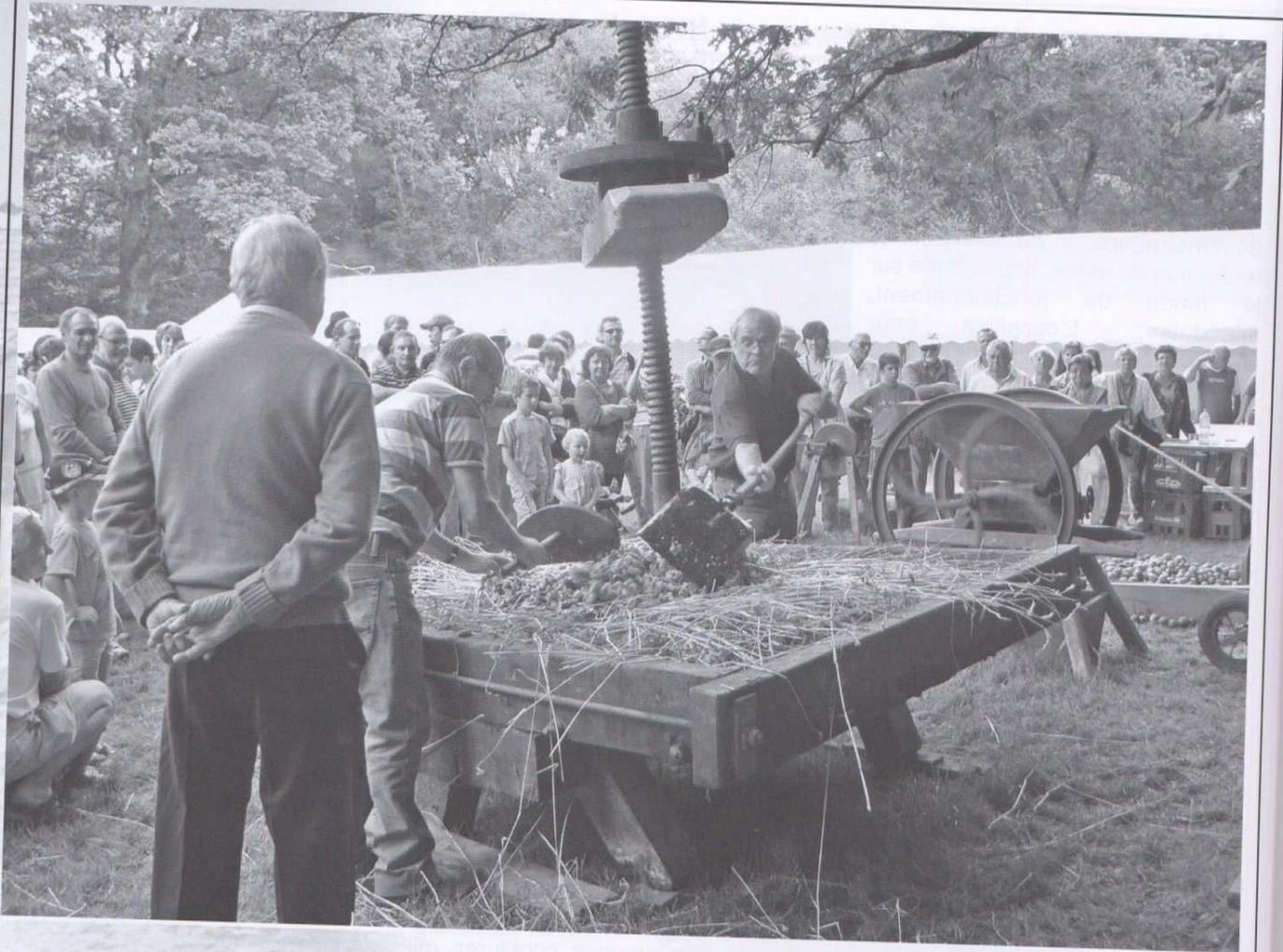


Et des animations vespérales variées, à partir de 14h00 :

- ▶ Chants traditionnels avec groupes locaux ; mais aussi la présence du Bagad de Languidic
- ▶ Battages à l'ancienne ▶ Pressage de pommes
- ▶ exposition de vieux outils
- ▶ Réalisation toute la journée de pains et de gâteaux cuits au four à bois
- ▶ Visite de la Maison du meunier reconstituée pour l'occasion
- ▶ Animations pour les enfants (jeux géants en bois ; activités manuelles...)
- ▶ Expositions et réalisation de peintures devant le public
- ▶ Vieux métiers (coutelier, vannier, cordier, sculpteur, beurre à la baratte, sabotier, cerclier...)
- ▶ Exposition et table-ronde concernant les semences potagères

Attendez-vous néanmoins à quelques surprises !!!.

Eau Grées des Moulins



Le 18 septembre, ce seront les « Journées du Patrimoine », avec ouverture gratuite des 2 Moulins.
Au moment des fêtes de fin d'année, aura également lieu la « Balade du bout de l'An ».
Une association ne peut vivre et être dynamique, que par la mobilisation de ses bénévoles. Nous recherchons de façon urgente toutes personnes intéressées par le patrimoine en général ; et désireuse de donner un peu de son temps à la sauvegarde et la mise en valeur de celui-ci.
Pour toute information, ne pas hésiter à nous contacter. Merci par avance
L'été étant déjà bien commencé, nous souhaitons bonnes vacances à tous.

Pour l'association, Samuel BURBAN



Comité des Fêtes et de Loisirs

Le week-end de la Pentecôte plus propice aux fêtes familiales et le réputé trail de Guerlédan ont sans doute réduit la participation aux "6 heures de St Jacut les Pins" dont la seconde édition s'est déroulée samedi 11 juin sur le site agréable des trois étangs de Bodéan et sous un ciel assez clément.

Les organisateurs du Comité des Fêtes et de Loisirs quelque peu déçus mais non découragés ont tout mis en oeuvre pour que les 67 participants (13 individuels et 9 équipes de 6 coureurs) passent une bonne journée en conjuguant plaisir de la course à pied et encouragement des équipiers dans un esprit sportif et convivial.



Anne Raimbau

Chez les individuels, Jean-François Harruis (St Avé) parti sur un rythme très élevé abandonne sur blessure au bout de 3 heures et laisse ses deux poursuivants Jean-Claude Chavoutier (La Gacilly) et Fabrice Vergnot faire un chassé-croisé avant que ce dernier, originaire des Deux-Sèvres, l'emporte avec une distance de 71,595 km. Anne Raimbau (AP Redon) est la première féminine avec 57,276 km.

Le relais est dominé par l'équipe du CARQ de Questembert composée de David Grayo, Germain Guézo, Philippe Boyer, Patrick Renault, Hélène Jalabert et qui réalise la distance de 89,096 km devant les Coureurs des Grées de Malansac avec Christophe Boulo, Didier Trillaud, Thierry Réthoré, Laurent Ménéhy, Louis-Marie Caudard et Hervé Rouillé.

La famille Boterf de Rieux (Anne-Marie, Claude, Jacky, Daniel, Josiane, Maxime) complète le podium.



le vainqueur Fabrice Vergnot



Equipe
CARQ

Section Danse Enfants

La saison s'est terminée M.15 Juin 2011 par une représentation à la Maison de Retraite, avec les 14 enfants du groupe en costumes. Nous avons aussi animé la Communauté des Soeurs le 18 Mai. Les enfants étaient très motivés et souhaitent pour la plupart continuer à la rentrée prochaine.



Section Danse Adultes

Le Fest-Deiz D.27 Mars fut une réussite avec plus de 150 personnes.

Un buffet a clôturé la saison V.10 Juin 2011, précédé par une assemblée générale pour faire le point sur l'activité qui n'a pas regroupé beaucoup de personnes cette année.

Les cours de danses du soir intéressent-ils encore les personnes présentes ? Oui Il va falloir que chacun participe activement au bon déroulement des activités.

Cours : L'apprentissage demande un temps nécessaire pour approfondir le déroulement d'une danse.

Il y aura moins de danses à chaque cours, ce qui n'empêche pas d'en faire avant pour s'échauffer puis après pour se détendre!

Calendrier : Nous ne trouverons pas forcément un intervenant pour toutes les semaines mais les rencontres devront pourtant être toutes les semaines !

On pourrait alterner Cours, Mini Fest-Noz entre nous avec musiciens ou CD...

DECISION : Puisque tout le monde est partant pour que l'association continue ses activités, on repart pour un essai d'1 trimestre : de la première semaine d' Octobre 2011, à la Galette des Rois, pour refaire le point.



Jour des rencontres ? Cela pourrait être un autre soir de la semaine. Lundi, Mercredi, Jeudi ?

Enseignement : Il semble nécessaire de faire appel à 1 intervenant extérieur pour enseigner les danses.

Le jour dépendrait donc de la personne qui viendrait !

Horaires : 20h30 à 22h ...

Il faudra plus de rigueur dans les horaires, le matériel devra être prêt et ceci est l'affaire de tous.

BUREAU :

PRESIDENCE : Michel LE CLAIRE (02 99 91 29 26)

SECRETARIAT : Noëlle MORICE (02 99 91 39 99)

TRESORERIE : Denise LECLAIRE

Un panneau d'affichage à extérieur de l'Ancienne Mairie donnera les informations de reprises en Septembre.

Liste des associations

| Association | Responsable | Adresse | Téléphone |
|--------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| Espoir – section foot | Frédéric LECLAIRE espoir.stjacut@orange.fr | Rue du Stade | 02.99.93.41.82 (foot) 02.99.91.34.32 (basket) |
| Espoir – section basket | Christiane MABON | 8 rue des Pins | 02.99.91.24.33 |
| Tous en forme (gym) | Annie PIERRET | 31 rue de l'Ardoisière | 02.99.93.43.26 |
| Tennis Club de l'Oust | Arnaud TOURNEUX | Rue du Chanoine Dréano 56350 ALLAIRE | 02.99.71.97.54 06.74.44.11.36 |
| Foyer des Jeunes | Clémence MABON | 9 rue de la Mare Faraud 56800 PLOERMEL | 06.59.18.22.00 |
| Chorale | Agnès OILLAUX | 4 rue des Bruyères 56350 ALLAIRE | 02.99.91.30.65 |
| Comité des Fêtes | Bernard GOUEDO | 24 rue de la Prée | 02.99.91.35.43 |
| Club Cyclos | Didier GUILLOTIN | La Marre | 02.99.71.90.43 |
| Ass. Culturelle de l'Avenir : Section bibliothèque Section Théâtre | Robert HARROUET Bernard DREAN | 33 rue de l'Ardoisière 3 rue des Genêts | 02.99.91.30.36 02.99.91.34.70 |
| Eau Grées des Moulins (sauvegarde du patrimoine) | Samuel BURBAN | Le Boschet | 02.99.91.21.81 |
| Société de Chasse | Albert GUYOT | Le Pot en Vin | 02.99.91.39.95 |
| Ecole – A.P.E.L. | Béatrice STÉVANT | Le Vieux Moulins | 02.99.91.39.58 |
| Ecole – O.G.E.C. | Alain MORICE | 28 rue des Moulins | 02.99.91.29.31 |
| La Ridée Jacutaise (danses, musique et chants raditionnels) | Michel LE CLAIRE | Trémoureux | 02.99.91.29.26 |
| Donneurs de Sang | Bruno FLEURY | La Marre | 02.99.71.91.95 |
| Club de l'Amitié | Annick BIJOT | La Grée | 02.99.91.37.08 |
| F.N.A.C.A. | Marcel TATARD | 5 rue des Landes de Larvaux | 02.99.91.20.51 |
| Amis de la Maison de Retraite | Anne AUGU | Le Haut Plessis - PEILLAC | |
| Moto club de ST-JACUT | Michel NIOL | La Maladrie - ALLAIRE | 02.99.71.86.27 |
| Les Pêchous de St Ju | Yvette HEMERY | La Fourmiraie | 02.99.91.24.84 |
| Association Espéranza | Christopher WILKINSON | La Vacherie | 02.99.91.32.40 |
| Association Graines de Parents | Adeline BOUREUX | Le Moulin Eon | 02.99.91.81.15 |

Calendrier des Fêtes et Manifestations 2011

| Mois | Dates | Manifestations | Organisateurs |
|------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Juillet | samedi 2 dimanche 3 dimanche 24 | Rencontre des 3 St Jacut Rencontre des 3 St Jacut Repas cochon grillé | St Jacut du Mené St Jacut du Mené Club de l'Amitié |
| Août | dimanche 28 | Fête des moulins | Eau Grées des Moulins |
| Septembre | samedi 3 samedi 3 dimanche 11 dimanche 18 samedi 24 dimanche 25 | Collecte de sang Repas cochon grillé Repas de la chorale Randos VTT et pédestre Concours de pétanque Moto-cross | Ass. Donneurs Espoir foot et basket La Voix des Pins Club des Drillaü Foyer des jeunes Moto-Club |
| Octobre | samedi 1 dimanche 9 | Soirée comique Concours de belote | Club de l'Amitié Club de l'Amitié |
| Novembre | vendredi 4 samedi 5 samedi 12 samedi 19 samedi 26 dimanche 27 | Festival Mots Zik sous les Pins Festival Mots Zik sous les Pins Repas pot-au-feu Repas choucroute Repas du CCAS Repas de la Paroisse | Foyer des Jeunes Foyer des Jeunes Club de l'Amitié Espoir Foot et Basket Municipalité La Paroisse |
| Décembre | vendredi 16 samedi 17 | Goûter de Noël Rando du bout de l'an | APEL Eau Grées des Moulins |

Liste des assistantes maternelles agréées

| | | | |
|------------------------------|--------------------------|-----------------------|---------------------------------------------------------|
| BRIGITTE BOUESNARD | LA GREE ST BARNABE | Tel : 02. 99.91.21.25 | 3 Agrément : A la Journée |
| Valérie BRETECHE | La Guidemaie | Tel : 02. 99.72.86.56 | 3 Agrément : A la Journée |
| SANDRINE ERMENIER | 11 Domaine de Villeneuve | Tel : 02. 99.91.39.70 | 3 Agrément : A la Journée |
| Nathalie HALLIER | 16 rue du Clos Barré | Tel : 02. 99.93.40.48 | 1 Extension : A la Journée 2 Agrément : A la Journée |
| Marie-Line LE BELLER | TRESSEL | Tel : 02. 99.91.38.54 | 3 Agrément : A la Journée |
| Corinne LEROUX | Brehadoux | Tel : 06. 61.82.33.67 | 2 Agrément : A la Journée |
| ANNE MARIE LOURY | HAUT CALEON | Tel : 02. 99.91.25.48 | 4 Agrément : A la Journée |
| Annie MEURICE | 1, RUE DES PINS | Tél : 02. 99.91.35.65 | 3 Agrément : A la Journée |
| SANDRINE ROBERT | 11 RUE DE LA PREE | Tel : 02. 99.91.39.61 | 2 Agrément : A la Journée |
| MARIE THERESE SOUCHET | GREE ST BARNABE | Tel : 02. 99.91.24.80 | 3 Agrément : A la Journée |



Depuis le début de l'année, la médiathèque voyage ! D'abord en Asie avec l'exposition Portrait de Chine prêtée par la médiathèque départementale du Morbihan.



Et aussi avec la conteuse Mireille Spiteri, qui nous a raconté plusieurs histoires venues de Chine et du Japon, et qui a fait découvrir aux enfants son petit théâtre d'images d'origine japonaise.

Ensuite en Roumanie, avec une très belle exposition photos réalisée par Yves Béliard de St Vincent sur Oust. Nous avons découvert des images et des objets de la vie quotidienne de ce pays.

Des séances d'éveil musical pour les tout-petits de 0 à 3 ans, ont eu lieu tous les mois depuis novembre 2010. Une vingtaine d'enfants accompagnés de leurs parents



ou assistantes maternelles ont participé à ces séances, qui étaient animées par Stéphanie Lang Bourgeois en collaboration avec le RIPAME d'Allaire (Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles Enfants).

Prochaine séance le mardi 11/10/2011 à 10h30.

Le RIPAME propose des activités d'éveil pour les tout petits, des temps d'échange pour les parents et les assistantes maternelles. Vous pouvez contacter Christelle Mundt-Baston au 02.99.72.89.54 pour tout renseignement ou conseil...

Infos : La médiathèque a retiré de ses rayons certaines VHS (et oui, place aux dvd !).

Les abonnés intéressés pour récupérer ces vidéos gratuitement peuvent venir faire leur choix. Ces vhs sont très vieilles pour certaines, et leur état n'est pas garanti !

Retrouvez toutes les photos et actualités sur le site

<http://mediatheque.st-jacut-les-pins.fr>

Médiathèque

1, rue du stade – 56220 Saint-Jacut-les-Pins

Tél : 02.99.91.38.52

mediatheque@st-jacut-les-pins.fr

<http://mediatheque.st-jacut-les-pins.fr>

LES HORAIRES

La médiathèque est ouverte :

- ▷ Le mardi de 16h30 à 19h15
- ▷ Le mercredi de 16h à 18h
- ▷ Le vendredi de 16h30 à 18h
- ▷ Le dimanche de 10h30 à 12h



- ▷ Abonnement livres pour un adulte : 7 €
- ▷ Abonnement livres pour un enfant : 3 €
- ▷ Abonnement tous documents (livres, cd, dvd..) pour une famille : 28,20 €

Ces tarifs sont susceptibles de changer. En effet, courant 2012, un tarif unique sera appliqué pour toutes les bibliothèques de la communauté de communes du pays de Redon. Votre abonnement vous permettra d'aller dans toutes les bibliothèques du réseau.

Petit Rappel !!

La médiathèque, c'est pour emprunter des livres, cd, cd-rom et dvd (et encore quelques vhs !!). Le consultation sur place est gratuite ; l'emprunt de documents nécessite un abonnement.

La Cybercommune, c'est une salle informatique disposant de 4 ordinateurs connectés à Internet. Vous pouvez y venir pendant les heures d'ouverture pour réaliser vos travaux personnels, cv, recherches Internet...

La Cybercommune est ouverte :

- ▷ Le mercredi de 14h à 16h
- ▷ Le jeudi de 16h30 à 18h30
- ▷ Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tarifs :

- ▷ 1,50€ l'heure pour les + de 18 ans
- ▷ 0,50 € l'heure pour les – de 18 ans
- ▷ Gratuit pour les demandeurs d'emploi sur présentation de leur carte



Impressions :

- 0,15€ la page n&b
- 0,45€ la page couleur

La Cybercommune propose aussi des séances d'initiation à l'informatique le mardi et jeudi de 14h30 à 16h. Pendant les vacances scolaires, d'autres horaires peuvent être mis en place, n'hésitez pas à vous renseigner.

Renseignements à la médiathèque

02.99.91.38.52

mediatheque@st-jacut-les-pins.fr

<http://mediatheque.st-jacut-les-pins.fr>



L'équipe du centre de loisirs se met au travail

L'équipe du centre de loisirs de St Jacut les pins sera composée de **Christelle QUEMARD** en direction, **Marie-Jeanne HAUROGNE**, **Marine HEMERY**, **Manon DRION**, **Julien BARON** et **François MARY**. Les animateurs ont concocté un programme de choc !!

1^{ère} semaine et 2^{ème} semaine : «Cirque» pour tous.

La sortie se déroulera sous le chapiteau des frères STEY à St Jean La Poterie avec un spectacle et une initiation aux arts du cirque : trapèze, jonglage...

Puis nous réaliserons notre propre spectacle le mercredi 13 juillet au soir devant les parents, amis et grands-parents...

La deuxième sortie aura lieu le vendredi 15 juillet : pour les plus petits : Parc d'attraction «Oh bonheur des gosses» à St Armel et pour les plus grands : «Enigma Parc» à Janzé.

3^{ème} semaine :

«Fais ton cinéma !» pour les plus grands avec la réalisation d'un petit court-métrage, défilé du festival de St Jacut...

«Skrek» pour les plus petits, viens te transformer en monstre vert ou bien en belle princesse Fiona !

Sortie à notre Festival « Jeuzic'en Tong » à Béganne. Il s'agit du rassemblement des centres de loisirs du canton. Et nous accueillerons un engin de transport

assez original :les Boeufbylètes Surprise !!! Venez faire un petit tour dans Béganne en soirée, elle sera là pour vous !

4^{ème} semaine :

«Attention au professeur Foldingue» pour les plus grands «Découverte des différents sens» pour les plus petits Vivons de nouvelles expériences...

Pour terminer la semaine découvrons de drôles de sensations au Jardin de Brocéliande à Bréal sous Montford.

5^{ème} semaine :

« Sportez-vous bien !! » pour tous

Pendant cette semaine nous prévoyons des jeux d'eau, des balades à vélo...

La sortie prévue : une sortie plage : baignade, concours château de sable...

6^{ème} semaine :

« Les pirates des Caraïbes » pour tous.

Les animateurs vont organiser une grande chasse aux trésors ainsi que des déguisements de pirates ou de princesses des mers.

La sortie aura lieu le dernier jour à Tropical parc.

ET bien sûr Piscine tous les mercredis matin

A tout moment de l'été, vous pouvez contacter Christelle au 06-11-84-05-20. Il restera certainement une place pour t'accueillir parmi nous !!!

Le centre de loisirs se déroulera au sein de l'école St Joseph.

Il sera ouvert du mardi 5 juillet au vendredi 12 août 2011 avec un accueil possible en demi-journée avec le repas ou non.



Liste des artisans, commerçants et professions libérales

| Entreprise | Adresse | Téléphone | Courriel | Site internet |
|----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| AGRO MARAIS | C.A.T. - Z.I. La Gare | 02.99.71.90.93 | agromarais@orange.fr | |
| AMICE Serge et Sandrine | Taxi – 11 rue Saint Laurent | 02 99.93.43.21 | | |
| BARON Christian | Cidre, Jus de pommes, trav. divers Le Sourd | 02.99.71.80.95 | | |
| BOCHER Pascal | Maçonnerie – La Lardrie | 06.86.44.11.61 | | |
| BOISSIERE Loïc | Médecin Généraliste - 21 rue des Moulins | 02.99.91.21.87 | | |
| CADIER Virginie | Bar + Tabac + articles de pêche «Le Cèdre Bleu» - 2 place de l'Eglise | 02.99.91.20.30 | | |
| CADOUX Philippe - AVL | Consultant Web – Astuces – Vacances & Loisirs | 02.36.56.77.26 06.84.16.40.19 | astuces-vacances@orange.fr | http://astucesvacances.fr |
| COUTON Antoine | Elagage – Trémoureux | 02.99.91.31.23 | | |
| CRETE Gwenaël | Boulangerie Pâtisserie 3, place de l'Eglise | 02.99.91.23.25 | | |
| DAUPHIN Eddy | «Le P'tit Menuisier» - Le Beillac | 02.99.71.87.46 06.42.31.08.88 | | |
| DESHAYES Catherine | Salon Coiffure – 2, rue des Moulins | 02.99.91.26.08 | | |
| DUBOST Jean-Michel et Yves | Cabinet d'Architecte - Rédiillac | 02.99.91.24.68 | | |
| DUTEIL Patrick | Cycles & accessoires – Chez Couédro | 02.99.91.37.17 | | |
| Plastique DUVAL St-Jacut Conditionnement | Echantillonnages – Z.I. La Gare | 02.99.71.88.15 | | |
| FERNET Emmanuel | Maréchal Ferrant - Tressel | 06.32.25.73.69 | manu.fernet@yahoo.fr | |
| GADAULT Mickaël | Infographisme - Tressel | 06.82.35.95.21 | tramesetpixels@orange.fr | |
| GASNIER Sophie | Articles de puériculture alternative – Le Val | 09.54.37.12.66 | lesjoliemarguerites@free.fr | www.lesjoliemarguerites.fr |
| GAUVIN Bertrand | Maréchal Ferrant – La Guidemaie | 06.11.06.54.24 | | |
| GICQUEL Michel | TROPICAL PARC - Laugarel | 02.99.71.91.98 | | |
| GUYON Dominique | Terrassement - assainissement – T.P. Domaine du Port | 2.99.91.29.52 06.63.84.20.99 | Guyontp0251@orange.fr | |
| HERCOUET Mickaël | Peinture – La Guidemaie | 02.99.72.80.46 | | |
| IRIBAREN Christophe | Tailleur de Pierre – Le Clausne | 02.99.91.38.57 06.19.71.98.83 | | |
| LATINIER Patrick | Bar - Presse « Le Stadium » 2 rue de la Fontaine | 02.99.91.23.43 | | |
| LE BEL & Associés | Carrelage, Faïence – Zone du Bois Guy | 02.99.91.23.24 | | |
| LE BLE Marie-Paule | Consultant conseil qualité 2 Dom. Villeneuve | 02.99.72.24.75 | | |
| LELIEVRE Aurélie | ST JACUT LES PINS – | 06.19.59.63.07 | pasapattes@sfr.fr | http://pasapattes.perso.sfr.fr/ |
| LHOTELLIER Richard | St-Jacut Automobiles - 8 rue A. Lesourd | 02.99.91.26.65 | | |
| MARREL Rozenn | Pharmacie – 9 rue des Moulins | 02.99.91.30.79 | | |
| OLLIVIER Fabienne et Raymond | Restaurant des Pins - 1, rue Abbé Monnier | 02.99.91.23.65 | restaurantdespins@voila.fr | |
| Au P'TIT MARCHÉ DES PINS | 3 rue des Moulins | 02.99.93.44.11 | aupitmarketdespins@orange.fr | |
| OLLIVIER Philippe | Peinture, Ravalement – 28 rue A. Lesourd | 02.99.91.35.74 | | |
| PAVAGEAU Hervé | Couverture-Zinguerie – 28 rue de l'Ardoisière | 06.14.71.67.59 02.23.10.02.28 | | |
| PINSEMBERT Pascal | « Verger et paysage » - Fandora | 6.63.58.09.84 | | |
| RICHARD Bruno | RB TRANS – 18 rue du Clos Barré | 06.62.73.86.74 | rbtrans@orange.fr | |
| RUELLAN Tugdual | Communication - Couesnonngle | 02.99.91.33.16 | tugdual.ruellan@orange.fr | |
| TASTARD Benoît | Electricité, Plomberie, Chauffage 15 rue des Moulins | 06.69.33.09.97 06.09.38.26.98 | | |
| VOISIN Patrick | Couverture – Zinguerie – 9 rue du Couëdic | 02.99.91.26.37 | | |

Depuis le 02/01/2011 Monsieur **AMAND Sébastien**
s'est installé en tant que **Auto-Entrepreneur**
en vente de bois de chauffage
et entretien de jardin, multiservices

à Brandicouët à **SAINT JACUT LES PINS**
Tél : 02.99.93.40.46
Portable : 06.50.21.21.65

LÉZART' NUMÉRIK

PHOTOGRAPHE ~ INFOGRAPHISTE

Pour tout renseignement :
Entr. Lézart ' Numérik,
Mme GIORELLO-BIGOT Sophie,



Le Temple Logement 1, la Gare,
56220 St Jacut les pins.
Tel: 02.22.18.90.46/06.46.85.35.89
<http://www.lezartnumerik.fr>



LA FLEUR DES NECTARS

Vous invite à la redécouverte du thé ...

Pour tout renseignement :
Entr. LA FLEUR DES NECTARS,
MR GIORELLO Tony,

Le Temple
Logement 1, la Gare
56220 St Jacut les pins.

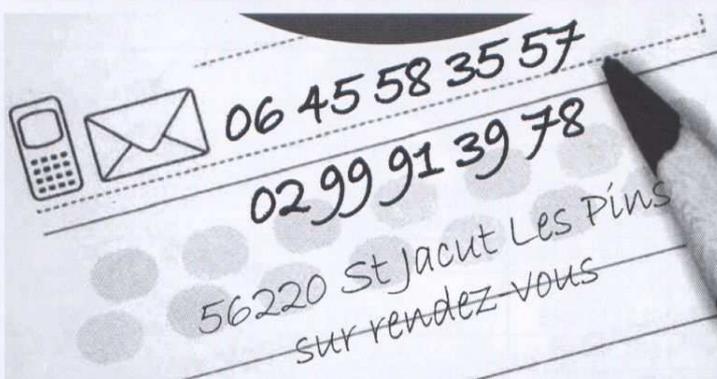
Tél : 02.22.18.90.46/06.46.85.35.89

<http://www.fleurdesnectars.fr>



Votre Coach

Nadia TONY-CHARBONNEAU



COACHING À LA CARTE
dans les domaines
personnel, professionnel, social
ENTREPRISES & PARTICULIERS

Le coaching est une méthode d'accompagnement qui s'adresse aux personnes motivées qui veulent se donner les moyens concrets pour réussir leur évolution personnelle, sociale et ou professionnelle.

Le Coach d'ENVOLIAM est un professionnel qui respecte les valeurs de la personne humaine, la confidentialité, la bienveillance, l'impartialité, le code déontologique de l' "INTERNATIONNAL COACH FEDERATION" dont il est membre. Il intervient en partenaire, en allié, en catalyseur du changement avec un esprit positif.



ORDURES MENAGERES - TRI SELECTIF - DECHETTERIES

Jours de collecte et horaires 2^{ème} semestre 2011

Ordures ménagères : la collecte s'effectue le **Mercredi** (sortir les conteneurs la veille)

Tri sélectif – sacs jaunes : la collecte s'effectue chaque quinzaine 1 Jeudi sur 2 (sortir le sac la veille), sauf modification ponctuelle en raison de jours fériés.

Dates année 2011 : - 7 et 21 Juillet - 4 et 18 Août - 1, 15 et 29 Septembre - 13 et 27 Octobre - 10 et 24 Novembre - 8 et 22 Décembre.

Déchetteries : horaires (voir tableau ci-dessous)

| Jours | AVESSAC | RENAC | ST-VINCENT | ALLAIRE | ST NICOLAS | STE MARIE | PLESSE | GUEMENE |
|----------|---------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|----------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Lundi | | | | 9 H 30 - 12 H | 9 H 30 - 12 H | 14 H - 17 H 30 | 14 H - 17 H | 14 H - 17 H 30 |
| Mardi | | | 14 H - 17 H | 9 H 30 - 12 H | 9 H 30 - 12 H | 14 H - 17 H 30 | | 14 H - 17 H 30 |
| Mercredi | 14 H - 17 H | 14 H - 17 H | 14 H - 17 H | 9 H 30 - 12 H | 9 H 30 - 12 H | 14 H - 17 H 30 | 14 H - 17 H | 14 H - 17 H 30 |
| Jeudi | | | 14 H - 17 H | 9 H 30 - 12 H | 9 H 30 - 12 H | 14 H - 17 H 30 | | 14 H - 17 H 30 |
| Vendredi | 14 H - 17 H | | | 9 H 30 - 12 H | 9 H 30 - 12 H | 14 H - 17 H 30 | 14 H - 17 H | 14 H - 17 H 30 |
| Samedi | 9 H 30 - 12 H | 9 H 30 - 12 H 14 H - 17 H 30 | 9 H 30 - 12 H 14 H - 17 H 30 | 9 H 30 - 12 H 14 H - 17 H 30 | 14 H - 17 H 30 | 9 H 30 - 12 H 14 H - 17 H 30 | 9 H 30 - 12 H 14 H - 17 H 30 | 9 H 30 - 12 H 14 H - 17 H 30 |

Dernière entrée autorisée : 10 minutes avant la fermeture

RECYCLEZ VOS APPAREILS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES!

Depuis le 18 octobre 2010, les déchetteries de Sainte Marie, de Guéméné-Penfao et d'Allaire collectent de nouveaux déchets: les D3E.

Les D3E, qu'est ce que c'est?

Réfrigérateurs, Mixeurs, jouets... Les appareils électriques et électroniques (D3E) sont tous les appareils qui fonctionnent sur pile et sur secteur.

Pourquoi les recycler à part?

Les D3E doivent être pris en charge et acheminés vers des centres de traitement pour être débarrassés de leurs composants susceptibles de porter atteinte à l'environnement. Ils seront ensuite valorisés sous forme d'énergie ou de matière première recyclée.

Comment leur recyclage est-il financé?

Par l'Eco tax. Lors de l'achat d'un nouvel appareil, nous payons une éco-participation allant de quelques centimes à quelques euros pour financer la collecte et le traitement d'un ancien appareil, dans des conditions environnementales contrôlées.

Que faire d'un appareil électrique ou électronique usagé?

Trois possibilités s'offrent à vous:

- ✓ Votre appareil est en bon état. Donnez-le à une association spécialisée.
- ✓ Vous achetez un appareil neuf, le distributeur est tenu de vous reprendre l'ancien, au moment de l'achat ou de la livraison. C'est le principe de la reprise «1 pour 1».
- ✓ Votre appareil ne fonctionne plus et vous n'en avez pas acheté de neuf. Apportez-le dans une de nos trois déchetteries équipées pour le recevoir. Même en panne, les appareils doivent être déposés propres et dans le meilleur état possible.

Horaires des déchetteries accueillant les D3E :

Sainte Marie (35) : du lundi au vendredi de 14h30 à 17h30 et le samedi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h30.

Guéméné-Penfao (44) : du lundi au vendredi de 14h30 à 17h30 et le samedi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h30.

Allaire (56) : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et le samedi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h30.

Communauté de Communes du Pays de Redon - Service Environnement
☎ 02 99 72 54 92 - ☎ 02 99 71 36 91
✉ environnement@ccc-pays-redon.fr



Les appareils électriques et électroniques récupérés



Eco-systèmes est une société sans but lucratif créée par des producteurs et distributeurs pour assurer la collecte et le traitement des déchets électriques et électroniques. Elle a reçu l'agrément des pouvoirs publics pour assurer cette mission d'intérêt général. Il existe 10 000 points de collecte. Citeo et Eco-systèmes France sont partenaires d'Eco-systèmes pour le réemploi des appareils. Informations sur www.ecosystemes.fr

dossier de presse

Savoir se protéger et protéger les autres



En gardant votre sang froid, en prenant les mesures adaptées à votre sécurité et à celle des autres, vous devenez acteur de la Sécurité civile.

En prévention :

- ne fumez pas en forêt, dans les bois, ni à proximité. Article L 322-1 du code forestier ;
- n'allumez pas de feu, même si vous pensez avoir pris toutes les précautions.
- ne jetez jamais les mégots par la fenêtre de votre voiture.
- respectez les interdictions d'accès dans certains massifs boisés en période de risques.
- si vous êtes témoin d'un début d'incendie, prévenez de toutes façons le 018 (112, numéro européen) et essayez de localiser le feu avec précision. Essayez de l'éteindre avec de la terre, du sable ou de l'eau.

Si vous habitez en forêt :



* tous les abords des constructions situées dans ou à proximité des forêts (200 m) doivent être débroussaillés sur une distance de 50m, sans tenir compte des limites de la propriété (extension possible à 100 m par arrêté municipal). Le débroussaillage est obligatoire et à la charge

du propriétaire. Les voies d'accès privées doivent par ailleurs être débroussaillées sur une largeur de 10m de part et d'autre (article L321 du code forestier). Évacuez les déchets. Sacs, ils deviennent des combustibles dangereux.

- pas de gouttière ou de descente en matière plastique.
- équipez votre conduit de cheminée d'un grillage pour éviter l'entrée des braises.
- ne stockez pas vos réserves de combustibles (bois, fuel, butane) accolées à la maison.
- le cas échéant, rendez votre piscine accessible aux sapeurs-pompiers et prévoyez une motopompe à moteur thermique.
- ne plantez pas de végétaux près des ouvertures et si la maison est ombragée par un grand arbre, élaguez-le. Évitez : chêne, Kermès, cyprès, mimosa, eucalyptus qui sont très inflammables, ainsi que les végétaux épineux et conifères. Ne laissez aucune branche à moins de 3 mètres de la façade.
- n'opérez aucun brûlage dans la période d'interdiction en général entre avril et septembre et de toutes façons jamais en cas de vent. Contactez votre mairie pour connaître les autres mesures éventuelles en cours.



mez les vitres et allumez vos feux pour être vu des secours.

En cas d'incendie déclaré

Dans votre maison (le meilleur abri) :

- arrosez les abords de votre maison ainsi que les façades et rentrez au moins un tuyau d'arrosage qui servira après l'incendie.



• fermez volets, trappe de tirage de la cheminée, fenêtres, bouches d'aération et de ventilation et placez en bas des portes des serpillières mouillées.

• habillez-vous avec du coton et mettez un linge humide sur le nez pour vous protéger des fumées.

• gardez les voitures, vitres fermées, contre les façades opposées à la direction du feu.

• Laissez votre portail ouvert pour les secours.

• n'évacuez que sur décision des sapeurs-pompiers ou des forces de l'ordre.

En voiture :

• si vous avez le temps, recherchez un endroit dégagé pour y stationner ;

• si le front de feu traverse la route, abritez-vous, ne sortez pas du véhicule, fer-



mez les vitres et allumez vos feux pour être vu des secours.

À pied :

• recherchez un écran de protection (rocher, mur...) et placez un linge humide sur votre visage.



Le feu passe en général très vite, moins de 10 mn (20 à 50 m à la minute).

Protéger la forêt contre l'incendie

Le dispositif

GVA



Porte Ouverte

DIMANCHE

11

SEPTEMBRE



AU GAEC DE LAUPO A ALLAIRE

- visite des ateliers laitiers et viande bovine
- marché de producteurs
- exposition de matériel agricole ancien
- ballade dans le marais
- découverte d'une Entreprise de Travaux Agricoles
- Buvette, tombola, dégustation de produits



ORGANISEE PAR LE GVA D'ALLAIRE

Journée Bleue

Communiqué sur la journée bleue le 28 septembre 2011 à Saint-Jean-la-Poterie

Depuis une dizaine d'années, le relais gérontologique (centre d'information pour les personnes de plus de 60 ans, leurs familles et les professionnels) organise sur le canton d'Allaire une journée à destination des retraités. Depuis 2010, cette journée est organisée en partenariat avec le Centre Local d'Information et de Coordination alternativement sur les cantons d'Allaire et de la Gacilly pour les retraités habitants sur ces deux cantons. En 2011, la journée bleue sera organisée le mercredi 28 septembre à Saint-Jean-la-Poterie.

La journée bleue* a pour vocation de mettre en lumière les actions organisées par et pour les retraités tout au long de l'année et d'être le point de départ de nouvelles actions sur le territoire en fonction des demandes

transmises par les retraités.

Elle est l'occasion d'apporter des informations pour mieux vivre à la retraite sur notre territoire : cette année, c'est le thème du « bien-être » qui a été retenu. Les retraités pourront participer à des conférences sur cette thématique et visiter des stands.

Cette journée se veut également un moment convivial où les retraités peuvent se retrouver et échanger autour d'un repas et où les temps d'informations sont ponctués par l'intervention de chanteurs et de conteurs. Pour obtenir de plus amples informations, vous pouvez contacter le CLIC au 02.99.71.12.13

*Pour en savoir plus : www.semaine-bleue.org

AMELIORATION DE L'HABITAT

Le SYNDICAT Mixte de la VILaine Maritime et de l'Oust a lancé un programme d'amélioration de l'habitat (O.P.A.H.) en milieu d'année 2010 pour une durée de 3 ans.

Ce programme doit permettre de valoriser les logements privés avec 4 enjeux majeurs:

- ◆ Améliorer le confort et notamment les économies d'énergie dans les bâtiments anciens
- ◆ Réhabiliter le parc de logements anciens très dégradés et insalubres
- ◆ Adapter les logements au vieillissement et au handicap
- ◆ Développer le locatif à l'année à destination des jeunes ménages locaux

SYMVIMO

17, rue de la Libération
56350 ALLAIRE

Votre commune est concernée par le programme OPAH

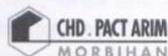
PROPRIETAIRES:

Si vous disposez d'un bâtiment vacant, si vous habitez un logement inconfortable ou inadapté, si vous envisagez des travaux d'économies d'énergie, ce programme doit vous permettre de trouver la solution.

Pour vos travaux, le Conseil Général, l'Etat, le Conseil Régional, les Caisses de retraites, les Communautés de Communes, peuvent vous y aider financièrement.

Le CHD PACT ARIM du Morbihan est chargé d'assister gratuitement les propriétaires pour:

- ▶ Définir sur site un projet réalisable en fonction des données thermiques, techniques, administratives et financières
- ▶ Coordonner le volet administratif, la recherche du financement, les demandes d'aides et le suivi de l'opération



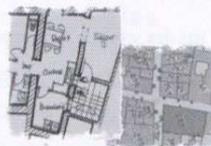
RENSEIGNEZ-VOUS

A ALLAIRE,

Tous les lundis, de 9 h. à 12 h. au SYMVIMO

Au CHD PACT-ARIM

Tous les jours, de 9h. à 12h. et de 14h. à 17h. au 02 97 40 96 96



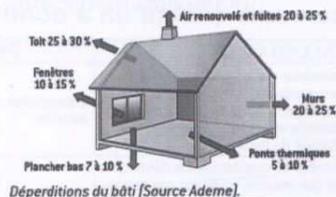
A LA ROCHE BERNARD,

Le 4^{ème} Jeudi du mois, de 9 h. à 10 h. 30 à la Mairie

A LA GACILLY

Le 2nd Lundi du mois, de 14 h. à 15 h. 30 à la Mairie

Un exemple d'analyse thermique

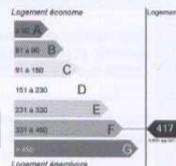


- Maison individuelle, année 1970
- 90 m² sur 2 niveaux

ETAT INITIAL

- Simple vitrage
- Chaudière 1988
- Combles non isolés

Coût énergie: 1 911 €/an



SYMVIMO

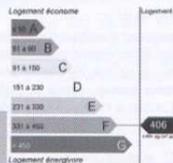
17, rue de la Libération
56350 ALLAIRE

Le projet du propriétaire

- Changement des fenêtres extérieures

- Coût des travaux: 8 000 €

Gain énergétique: 3 %
Subvention: 0 €

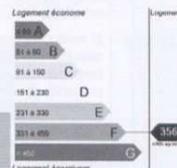


Notre préconisation 1

- Isolation des combles et changement des fenêtres extérieures

- Coût des travaux: 10 500 €

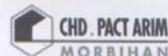
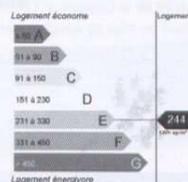
Gain énergétique: 16 %
Subventions: 3 675 €



Notre préconisation 2

- Isolation des combles
- Chaudière à condensation
- Programmateurs & thermostats

Gain énergétique: 41 %
Subventions: 6 175 €





Les Services à la Personne sur le Pays de Redon-Bretagne Sud

Nouveauté novembre 2010 : la cartographie interactive des Services A la Personne sur le Pays de Redon-Bretagne Sud :

www.servicessalapersonne-paysderedon.org

- Vous ne vous en sortez plus avec le jardin ?
- Besoin de quelqu'un pour s'occuper des enfants ?
- Vos parents vieillissant souhaitent rester chez eux mais ne font plus face seuls ?

Cliquez sur la commune, vous trouverez le service que vous cherchez et le professionnel qui peut vous le proposer

- Vous habitez Avesnac, cliquez Avesnac sur la carte
- La liste des services s'affiche.
- Cliquez sur le service que vous recherchez, exemple « garde d'enfants »
- Vous verrez apparaître la liste des professionnels proposant de la « garde d'enfants »
- Faites votre choix et cliquez sur le professionnel choisi pour obtenir toutes ses coordonnées

Connaissez-vous la différence entre mandatement/emploi direct/prestation, les différents moyens d'obtenir un service à domicile ? Rendez-vous sur le site pour plus d'explications

Savez-vous que vous pouvez encore bénéficier d'avantages fiscaux en faisant appel à des professionnels des services à la personne ? Vous trouverez les renseignements détaillés sur le site.

Savez-vous que refaire la peinture intégrale de votre cuisine ne relève pas des services à la personne, et ne permet donc pas la réduction fiscale ? Le contenu des activités de services à la personne sont détaillés sur le site.

Si vous n'avez pas internet, pas de panique ! Contactez la CADES au 02 99 72 13 00.

Trois solutions pour faire intervenir quelqu'un à domicile

| | EMPLOI DIRECT | MANDATAIRE | PRESTATAIRE |
|-----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| RECRUTEMENT | Vous recrutez directement votre intervenant à domicile, et respectez la Convention Collective du Salarié du Particulier Employeur. | La structure mandataire vous propose des candidats intervenants parmi lesquels vous choisissez votre salarié ; vous êtes l'employeur de votre aide à domicile et respectez la Convention Collective du Salarié du Particulier Employeur. | L'association vous propose un de ses salariés. |
| FONCTIONNEMENT | Vous devez remplir toutes les démarches administratives liées à votre statut d'employeur : - Affiliation URSSAF ou inscription au CESU - Contrats de travail - Bulletins de salaires (sauf CESU) - Attestation Pôle Emploi Vous êtes l'employeur et assumez les responsabilités concernant : - L'organisation du temps de travail - La gestion des congés - Un éventuel licenciement, ... | Vous pouvez confier au mandataire les démarches administratives que vous ne souhaitez pas assurer : - Affiliation URSSAF ou inscription au CESU - Contrats de travail - Bulletins de salaires (sauf CESU) - Attestation Pôle Emploi Vous êtes l'employeur et pouvez vous faire aider par le mandataire pour assumer vos responsabilités concernant : - L'organisation du temps de travail - La gestion des congés - Un éventuel licenciement, ... | Vous n'avez pas de démarches administratives à effectuer. Vous n'êtes pas l'employeur, vous êtes client. L'association organise pour vous et avec votre accord, les temps de passage de l'intervenant. |
| REPLACEMENTS | Lorsque votre salarié est absent (congés, maladie, etc.) il vous revient de trouver une solution de remplacement. Si vous choisissez d'embaucher un remplaçant salarié vous devez établir un contrat de travail en respectant les lois en vigueur (par ex. prime de précarité de 10% en fin de Contrat à Durée Déterminée) | Lorsque votre salarié est absent (congés, maladie, etc.), la structure mandataire vous propose un remplaçant. Si vous choisissez d'embaucher un remplaçant salarié vous devez établir, avec l'aide du mandataire, un contrat de travail en respectant les lois en vigueur (par ex. prime de précarité de 10% en fin de Contrat à Durée Déterminée) | Lorsque votre intervenant habituel est absent (congés, maladie, etc.) l'association vous propose un remplaçant, salarié de la structure, sans coût supplémentaire. |
| COÛTS | - salaires - charges - kilomètres éventuels Le salaire est différent selon le niveau de responsabilité de votre employé (brut chargé minimum de 11,18 € à 12,15 € par heure, basé sur la grille de la Convention Collective) S'ajoutent les frais de remplacement, licenciement, kilométriques... | - salaires - charges - kilomètres éventuels - frais de mandat de l'association Le tarif est différent selon le niveau de responsabilité de votre employé (de 14 € à 17 € de l'heure) S'ajoutent les frais de remplacement, licenciement, kilométriques... | - facture Le tarif est différent en fonction des structures (de 18 € à 21 € de l'heure tarif semaine). Il intègre tous les frais : kilométriques, remplacements, temps de trajet... |

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) effectue depuis de nombreuses années tous les trimestres une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées. C'est la seule source française permettant d'estimer le chômage selon les règles internationales en vigueur (au sens du bureau international du travail). Elle apporte également de nombreuses informations sur l'état et l'évolution du marché du travail et fournit des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, sur la durée du travail, les emplois précaires. C'est enfin une source d'information très importante sur l'évolution des conditions de travail, des parcours professionnels et de la formation des personnes de 15 ans et plus.

A cet effet, tous les trimestres, 50 000 logements sont enquêtés, tirés au hasard sur l'ensemble du territoire. Ils seront enquêtés six trimestres consécutifs, la première et la dernière enquête par visite au domicile des enquêtés intermédiaires par téléphone. La participation des enquêtés est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats. Un enquêteur prendra contact avec les enquêtés au cours du mois de décembre et il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Les réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques ; la loi en fait la plus stricte obligation.



ENQUÊTE sur l'EMPLOI, le CHÔMAGE et l'INACTIVITÉ

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques réalise cette enquête dans notre commune.

Quelques ménages seront sollicités. Ils recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger.



L'enquêteur contactera les ménages concernés entre le 12 décembre 2011 et le 27 décembre 2011

Il sera muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel. Les réponses des enquêtés resteront anonymes et seront saisies sur ordinateur portable.

Merci de lui réserver un bon accueil

Un avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire, en application de la loi n° 91-771 du 7 juin 1991 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Via n°201110036C du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, valable pour l'année 2011. Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE). La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes interrogées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de l'INSEE.

Si vous êtes intéressé(e) par les résultats de cette enquête ou par toute autre information d'ordre économique et social, vous pouvez consulter le site www.insee.fr ou vous adresser à Insee contact : 09 72 72 4000 (tarification appel local)

Mission Locale

Mission Locale Jeunes du Pays de Redon et de Vilaine



Vous pouvez rencontrer votre conseillerère en insertion sociale et professionnelle, Cécile HOUE.
Appelez la Mission Locale au 02.99.72.19.50. Un rendez-vous vous sera proposé lors de ses permanences.

Un service emploi à disposition des jeunes de 16 à 25 ans

La Mission locale propose à l'ensemble des jeunes âgés de 16 à 25 ans, quelque soit leur statut, un soutien et un accompagnement dans leur démarche de recherche d'emploi.

Il est possible d'obtenir une aide et des conseils pour réaliser son CV ou sa lettre de motivation. Être conseillé tout au long de sa recherche d'emploi (préparation à un entretien d'embauche, mise en relation avec un professionnel dans le cadre d'un parrainage, etc.). Le service emploi de la Mission locale peut aussi proposer des offres d'emploi et apporter une information actualisée sur l'ensemble des mesures d'accès à l'emploi disponibles.

Déplacements collectifs

• **Visites en entreprise :**
Organisation de visites en entreprise afin de permettre à des jeunes de découvrir des métiers et des secteurs peu connus.



• **Journée thématique :**
Des sorties culturelles sont proposées aux jeunes dans l'objectif de travailler sur la mobilité. Il est organisé une sortie à Nantes - utilisation du train, de l'autocar et du tramway nantais, repérage dans la ville, visite du musée et du Château des Ducs de Bretagne puis du musée des Machines de l'île.

Agenda 2011

- Initiation découverte d'activités sportives une fois par mois.
- Septembre : semaine de l'agriculture.
- Octobre : information sur les aides aux départs à l'étranger.
- Novembre : «100 femmes, 100 métiers».

Cyclos Scooters

«Vous avez besoin d'un moyen de locomotion ?» La Mission locale dispose d'un atelier cyclos !

A ce jour, 24 cyclomoteurs, 8 scooters et 3 vélos sont en circulation. Ils sont mis à disposition pour un entretien d'embauche, un emploi, un stage ou une formation. Sont inclus, le casque, l'antivol, l'assurance et un gilet jaune si besoin. Pour les modalités, merci de contacter la Mission locale ou d'en parler au conseiller référent sur votre commune.

* sous conditions

MISSION LOCALE, 1 rue du Tribunal - BP 70234 - 35602 REDON CEDEX
Tél : 02 99 72 19 50 / Fax : 02 99 72 34 64 - Site : www.ml-redon.com

HORAIRE D'OUVERTURE : Du lundi au jeudi de 8 h 30/12 h 30 - 13 h 30/17 h 30
et le vendredi de 8 h 30/12 h 30 - 13 h 30/17 h



Territoire de Redon
Harmonie jamin
Chargé de mission Action Familiale
6 rue du tribunal
BP 20131 - 35606 Redon cedex
Tél. : 06 18 83 17 42
h.jamin@adapei35.asso.fr

Un service d'action familiale sur le territoire de redon

L'ADAPEI d'Ille et Vilaine, association de parents d'enfants et d'adultes en situation de handicap mental met en place depuis janvier 2011, sur le département, des chargés de mission qui ont pour fonctions principales de rechercher avec les familles les réponses adaptées à leurs besoins et les diriger vers les interlocuteurs concernés (MDPH, CAF, établissements, services...)

L'Adapei met en place un service d'Action familiale pour répondre à vos questions sur le handicap mental.

Réparti sur les territoires du département (Redon – Rennes Bain de Bretagne – Saint Malo, Vitré), le service Action familiale de l'Adapei permet aux familles concernées par le handicap mental de s'informer, d'être soutenues, guidées et orientées dans leurs démarches.

Des personnes à votre écoute...

Auprès de ces personnes, les familles peuvent :

- ▶ échanger sur leurs problèmes et interrogations
- ▶ être orientées en fonction des besoins vers des structures telles que la MDPH.

Quatre chargés de mission Action familiale

Ils ont pour mission de créer un réseau d'aide et d'écoute au niveau local.

Pourquoi ?

Afin d'orienter les personnes isolées vers des associations locales possédant des réponses adaptées à leurs besoins, et de recenser les personnes ne disposant pas d'établissement, afin de chercher ensemble des solutions temporaires ou alternatives.

Le chargé de mission action familiale de l'Adapei, vous propose :

- ▶ Un premier accueil familial de proximité en lien avec les associations locales ayant pour objectif d'améliorer la vie quotidienne :
 - ▷ Faciliter l'accès aux loisirs, aux sports, à la culture et à la santé.
 - ▷ Informer sur l'accès aux droits des personnes et de leurs familles en relation avec les Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC) et la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).
 - ▷ Faciliter les moments de répit pour les familles.
- ▶ La possibilité de création de groupes de parole ou de rencontres avec les familles et les nouveaux parents.
- ▶ Une recherche approfondie de toutes les possibilités au-delà des établissements et services
- ▶ Un recensement des réponses existantes aux attentes et besoins des personnes en situation de handicap du territoire.
- ▶ Un recueil des attentes des familles

Ils recherchent avec vous les réponses adaptées à vos demandes et vous dirigent vers les bons interlocuteurs : MDPH, CAF, établissements, etc.

Une permanence à la MDPH

Une permanence est assurée par des bénévoles de l'Adapei dans les locaux de la MDPH (3ème étage).

Ces personnes, représentants de l'Association à la CDAPH, assurent un service d'écoute tous les deuxième mardis du mois de 10h00 – 12h00.

Ces parents bénévoles sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions concernant votre enfant ou adulte handicapé.

Ils peuvent vous renseigner sur les différentes démarches à effectuer, sur les questions que vous pouvez vous poser concernant la prise en charge, l'orientation et l'épanouissement de votre enfant et le fonctionnement des établissements médico-sociaux. Ils vous aideront pour vous orienter vers les différentes structures et partenaires (autres associations, MDPH, CAF...) et s'efforceront de vous apporter un soutien et une écoute attentive.

Coordonnées des représentants CDAPH :

Mme Barbé : 02 30 83 58 81 - francoise.barbe35@orange.fr

M. Gendrot : 02 99 83 24 03 -

marie.pierre.gendrot@wanadoo.fr

M. Kissin : 02 99 50 78 50 - gjkissin@club-internet.fr

M. Laurent : 02 99 68 94 54 - claude.laurent.35@orange.fr

Présentation de l'Association :

L'Association Adapei - Les papillons blancs d'Ille et Vilaine - intervient sur le département qui regroupe 353 communes. Elle a créé à ce jour 30 établissements et différents services qui accompagnent et accueillent plus de 2000 personnes en situation de handicap mental. Elle emploie 950 salariés et développe une action importante à partir de son réseau de bénévoles.

Objectifs de l'Association :

- Écouter et aider
- Promouvoir des réponses adaptées aux besoins des personnes
- Mettre en œuvre les moyens permettant de garantir les droits des personnes handicapées
- Aller vers les personnes isolées ou sans solutions.
- Accueillir les personnes handicapées et leurs familles

Horaires d'ouverture au public



Mairie : ☎ 02.99.91.28.65 – Fax : 02.99.91.30.44

Du Mardi au Vendredi : 8 H – 12 H 00 et 14 H 00 – 17 H 30

Samedi : 9 H – 12 H 00

Lundi : fermée au public

E-Mail : mairie.stjacutlespins@wanadoo.fr

Site Web : st-jacut-les-pins.fr

AOUT : la Mairie est fermée au public tous les après-midi
du 25 juillet au 12 Août 2011 inclus

Médiathèque : ☎ 02.99.91.38.52 – Fax : 02.99.91.24.21

Prêts d'ouvrages : Le mercredi de 16H à 18H, le vendredi de 16h30 à 18h et le dimanche de 10h30 à 12H

Cybercommune : Le mercredi de 14H à 16H le jeudi de 16H30 à 18H30 samedi 9h à 12H et de 14H à 17H

E-Mail : mediatheque@st-jacut-les-pins.fr

Site Web : mediatheque.saint-jacut-les-pins.fr

La Poste : ☎ 02.99.91.23.00

Du Lundi au Vendredi : 13 H 30 – 15 H 45 **Samedi** : 9 H 00 – 11 H 45



LA POSTE

Assistante sociale : ☎ 02.99.71.91.15

Melle LE BOURHIS : nouvelle assistante sociale depuis le 1er juillet 2011.

Permanences possibles en Mairie de ST-JACUT-LES-PINS

(uniquement sur rendez-vous au numéro ci-dessus)

Permanences du Maire et des Adjointes

Le Maire – Alain HERCOUËT : Sur rendez-vous les Mercredi et Vendredi après midi et le Samedi matin

1ère adjointe – Marie-Paule NAEL – affaires sociales et accueil : Le Vendredi matin sur rendez-vous

2ème adjoint – Yves GUILLOTIN - Sport, jeunesse, culture, vie associative, animations : Le Samedi matin sur rendez-vous

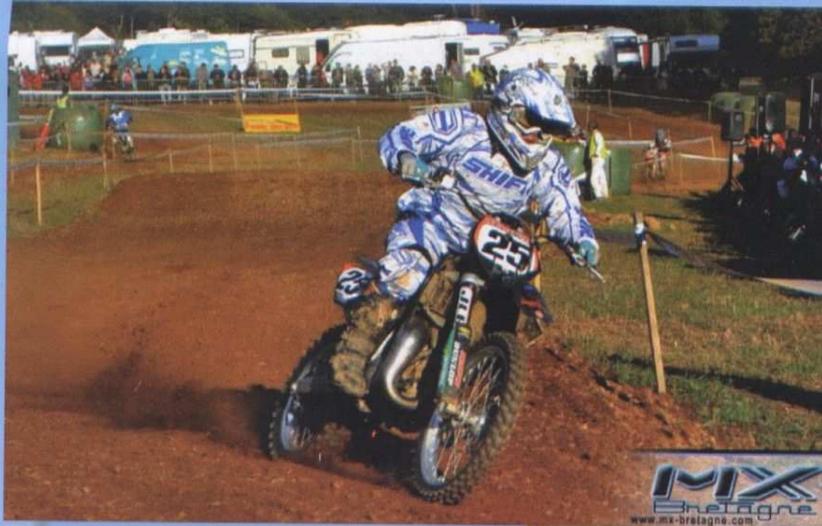
3ème adjoint – Jean-Yves DENOUAL – Voirie, assainissement : Le Mercredi après-midi sur rendez-vous

4ème adjoint – Annick GUIMARD – Affaires scolaires, communication, tourisme, vie économique, cadre de vie, embellissement : Le Samedi matin sur rendez-vous

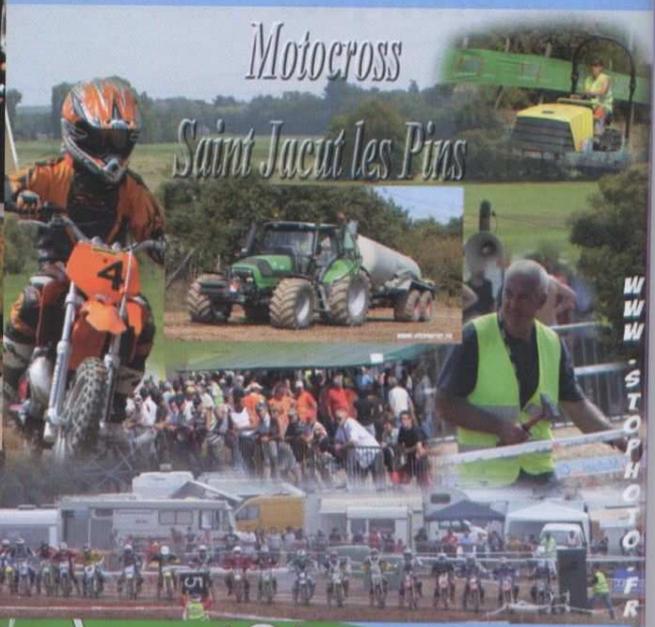
5ème adjoint – Ambroise TUAL – Bâtiments communaux : Le Samedi matin sur rendez-vous

Directeur de la publication : Alain Hercouët
Conception et réalisation : Imprimerie Allaire Offset

Motocross



MX
Bretagne
www.mx-bretagne.com



Motocross
Saint Jacut les Pins

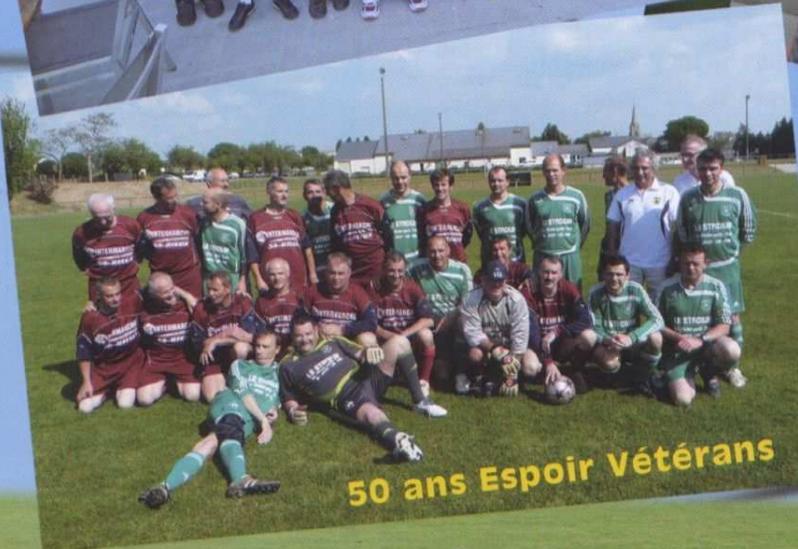
WWW.STACUT.PHOTO.FR



La Trinitaine



05/04/2011



50 ans Espoir Vétérans



Les anciens présidents de l'Espoir

ST JACUT 2011 - J.V.B



Les 50 ans de l'Espoir